



OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS
AUBERVILLIERS

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2008-2013



Remerciements à l'équipe du CICA pour son aide technique.

SOMMAIRE

5	La lettre du Chargé de mission
6	L'équipe de l'Observatoire des engagements
7	L'instance de l'Observatoire des engagements
8	Résultats des engagements
9	Tableau de Jacques Salvator, maire, Finances et Sécurité
16	Tableau de Evelyne Yonnet, Santé - Personnel - Habitat
20	Tableau de Jean-Yves Vannier, Urbanisme - Développement durable et économique
24	Tableau de Abderrahim Hafidi, Politique culturelle - Relations internationales
26	Tableau de Yacine Diakité, Vie associative - Vie des quartiers - Citoyenneté
29	Tableau de Ugo Lanternier, Logement
33	Tableau de Véronique Le Bihan, Seniors - Gestion de l'eau
35	Tableau de Omar Aït-Bouali, Jeunesse et Sport
40	Tableau de Brahim Hedjem, Commerce - Emploi, insertion, formation
45	Tableau de Christine Ratzel-Togo, Économie solidaire - Prévention des expulsions
47	Tableau de Daniel Garnier, Enseignement - Médecine et Restauration scolaires
50	Tableau de Tunis Theurier-Azzouz, Réussite éducative - Éducation à l'altérité
51	Tableau de Benoît Logre, Petite enfance - Politiques sociales
54	Tableau de Véronique Hammache, Propreté - Handicap
58	Tableau de Djamila Khelaf, Enfance - Caisse des Écoles - Activités périscolaires
59	Tableau de Tedjini-Michel Maïza, Écologie urbaine - Circulations douces - Agenda 21
63	Tableau de Odile Fournier, Transports - Stationnement
64	Tableau de Edgar Minimbu, Relations avec les usagers
67	Tableau de Lway-Dario Maleme, Fonds européens et nouveaux financements
68	Tableau de Marc Guerrien, Développement universitaire du territoire
70	Tableau de Soumia Zahir, Lutte contre les discriminations - Droits des femmes
72	Tableau de Sophia Chibah, Développement des services à la personne
73	Tableau de Jean-Loup Ogé, Médiateur de la Ville - Conditions d'exercice des cultes
75	Double DVD de 11 vidéos d'élus

► FRANCE

ODE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

À Aubervilliers, un Observatoire des engagements vérifie que la Municipalité tient ses promesses.

« L'Observatoire des engagements (ODE) remet au centre le citoyen et son droit de regard. C'est une révolution ! » affirme Abdel-Malik Djermoune, chargé d'animer la structure, depuis février 2010. Le but ? « Permettre une évaluation citoyenne des 183 engagements pris par l'équipe municipale d'Aubervilliers en 2008 ». Les membres de l'observatoire sont des représentants des instances démocratiques de la ville – conseil local des jeunes, conseil des sages, conseil de quartier... – et des Albertivillariens volontaires. Tous les mois, Abdel-Malik Djermoune auditionne un élu sur ses actions. « Chaque habitant peut lui poser des questions via notre site Internet ». L'entretien est retransmis sur la toile, en intégralité, sous forme d'émission TV. « C'est le seul observatoire qui mette



des élus face à la caméra », souligne le modérateur. Pour ce « faiseur de démocratie », l'ODE « oxygène » et « booste » la politique locale. « Nous ne sommes pas là pour punir les politiques mais nous portons désormais un regard constant sur leur action. La punition, c'est le vote ».

► Maral Amiri

ode.aubervilliers.fr

Article de presse paru dans le magazine *Respect Mag* de mai-juin 2012 (n°33).



« Sous le regard des citoyens »

Démentir le fameux adage qui dit que « Les promesses n’engagent que ceux qui les écoutent » et rendre tous les citoyens acteurs de cette vérification démocratique, voilà ce que la création de l’Observatoire des engagements a pu rendre possible.

Aujourd’hui, tous les mois des élus rendent des comptes aux citoyens sur la tenue de leurs promesses et cela tout le long de leur mandature.

Ce rapport final n’est pas un bilan général de l’équipe municipale.

Nous nous sommes concentrés sur l’étude des engagements pris et non pas sur l’ensemble des réalisations effectuées.

Pour exemple, vous ne trouverez pas dans ce rapport d’évaluation sur la question des constructions d’écoles, car la municipalité ne s’y était pas engagée dans son contrat électoral alors que 3 nouvelles écoles ont été construites sur notre ville.

Le succès des audiences des travaux de l’ODE tient dans la force et l’originalité de son outil de communication, l’émission vidéo « Sous le regard des citoyens ».

La création de cette émission a offert un plateau d’expression publique à l’ élu pour expliquer au citoyen la politique menée et les difficultés et succès rencontrés.

Et le citoyen a pu interpeller ses élus directement ou indirectement via le site participatif.

C’est une avancée démocratique importante qui peut influencer positivement sur la courbe de confiance que les citoyens ont sur la parole du politique.

Désormais, en politique, à Aubervilliers, il y aura un avant et un après l’observatoire des engagements. Nos concitoyens auront toujours un droit de regard sur l’état des engagements pris.

Je remercie vivement les membres de l’équipe de l’observatoire pour l’énergie qu’ils ont mis à le construire et qui j’espère continueront à faire évoluer notre ODE, notre participation citoyenne, notre démocratie.

Je remercie le Maire, Jacques Salvator, d’avoir toujours été le garant de notre indépendance et je remercie l’équipe municipale d’avoir « joué le jeu » de la transparence.

Abdel-Malik Djermoune
Chargé de mission

L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS D'AUBERVILLIERS



Sadia Djerroud
Vice-présidente de l'ODE



Nour Eddine Chabi
Président de l'ODE



Marlène Dholland



Nourredine
Kaddouri



Patricia
Lemonnier



Abdel-Aziz
Challal

L'INSTANCE DE L'OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS

Par l'équipe de l'Observatoire

En 2008, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la création de l'Observatoire des engagements.

En 2010, la municipalité a formalisé cette décision en recrutant un chargé de mission pour en assurer la mise en œuvre.

Les représentants des instances de la démocratie participative et représentative locales ont été sollicités, dans leur ensemble, pour y participer de même que des « citoyens volontaires ». C'est un collectif indépendant de citoyens bénévoles avec des personnalités, des convictions et des acquis complètement différents qui composent l'instance de l'ODE.

Cet observatoire instauré par la municipalité constitue une avancée démocratique importante du fait qu'il institutionnalise un regard des citoyens sur l'action des élus durant leur mandature.

Les missions des membres de l'ODE :

- **Répertorier** l'ensemble des engagements pris par la municipalité lors du contrat électoral de 2008 et tous ceux pris lors des Conseils municipaux.
- **Solliciter** tous les élus pour qu'ils répondent sur l'état d'avancement et de concrétisation des engagements relevant de leur délégation.
- **Auditionner** le Maire et les élus sur la base de questions posées par les membres de l'Observatoire et aussi par des citoyens qui le souhaitent via la messagerie du blog de l'ODE (ode.aubervilliers.fr)
- **Vérifier** l'exacte situation de toutes les réponses obtenues.
- **Diffuser** à l'attention des citoyens d'Aubervilliers l'intégralité des auditions sur le site de l'ODE et celui de la municipalité (<http://www.aubervilliers.fr>)
- **Restituer** sous forme de bilan final le résultat de l'ensemble des engagements pris par la municipalité depuis 2008.

Les émissions de l'ODE :

L'Observatoire des engagements d'Aubervilliers est expérimental au niveau local et totalement novateur au niveau national car c'est le seul à avoir créé son émission vidéo « Sous le regard des citoyens ».

La création de cette émission a permis aux membres de l'ODE d'auditionner chaque mois un élu sur les engagements liés à sa délégation, dans le contexte d'un enregistrement de télévision.

L'audience des émissions vidéo de l'ODE :

Visionnées plus de 1000 fois par mois, les émissions vidéo de l'ODE « Sous le regard des citoyens » ont rencontré un grand succès.

Bilan des engagements :

23 élus auditionnés et 209 engagements municipaux ont été vérifiés.

Nos travaux se sont arrêtés en mars 2013.

Sur l'ensemble des 209 engagements évalués, nous avons :

- 153 engagements tenus, soit **73,20 %**
- 27 engagements en cours de réalisation, soit **12,92 %**
- 29 engagements non tenus, soit **13,88 %**

RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS

ÉLUS	ENGAGEMENTS	FAITS 	EN COURS 	NON FAITS 
J. SALVATOR	28	25	2	1
E.YONNET	13	12	1	0
J.-Y.VANNIER	17	14	2	1
A. HAFIDI	7	3	1	3
Y. DIAKITE	13	7	3	3
U. LANTERNIER	15	12	2	1
V. LE BIHAN	5	5	0	0
O.AÏT-BOUALI	13	13	0	0
B. HEDJEM	18	10	5	3
C. RATZEL-TOGO	7	6	0	1
D. GARNIER	8	5	1	2
T.THEURIER-AZZOUZ	1	1	0	0
B. LOGRE	9	6	1	2
V. HAMMACHE	18	13	2	3
D. KHELAF	1	1	0	0
T.-M. MAÏZA	15	11	3	1
O. FOURNIER	2	1	0	1
E. MINIMBU	8	3	2	3
L.-D. MALEME	1	1	0	0
M. GUERRIEN	1	1	0	0
S. ZAHIR	4	2	0	2
S. CHIBAH	3	0	1	2
J.-L. OGÉ	2	1	1	0
TOTAL	209 engagements	153 faits	27 en cours	29 non faits

Jacques SALVATOR



Maire
Finances et Sécurité

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°1D</p> <p>« Création d'un Observatoire des engagements et parution régulière de ses résultats. »</p>		<p>Créé en 2010, l'ODE publie tous les mois une vidéo d'audition d'élus et tous les ans un bilan écrit.</p>
<p>Engagement N°5</p> <p>« Une politique d'autoévaluation et d'évaluation des politiques municipales et locales sera mise en place et un bilan général à mi-mandat sera effectué. »</p>		<p>En 2011, 2 postes de contrôleur de gestion ont été créés et un Plan d'économie a été mis en place pour évaluer l'efficacité de l'action municipale. Ce poste permet des économies de gestion. Le 23 juin 2011, après 3 ans d'exercice, l'équipe municipale a présenté en mairie un bilan de mi-mandat qui recense 150 actions, aménagements, dispositifs mis en place depuis 2008.</p>
<p>Engagement N°45</p> <p>« Nous établirons un nouveau règlement d'occupation du domaine public et nous sanctionnerons les occupations illégales et les ventes à la sauvette. »</p>		<p>Le nouveau règlement d'occupation du domaine public est inscrit au sein de la Charte du mobilier commercial. Les occupations illégales sont verbalisées par la police municipale (2010-2011), il en est de même pour les ventes à la sauvette que la police nationale peut également sanctionner.</p>
<p>Engagement N°53</p> <p>« Nous développerons les moyens du Corps de gardes urbains et d'environnement municipal pour qu'il assure pleinement la police des marchés y compris le dimanche. »</p>		<p>La police municipale a été développée en moyens humains et assure la police des marchés y compris le dimanche. La police municipale a bénéficié de formations relatives à la police des marchés.</p>
<p>Engagement N°67B</p> <p>« La police municipale pourra verbaliser les incivilités (déjections canines, crachats, urination sauvage) constatées. »</p>		<p>Un arrêté municipal a été pris le 17/05/2012 afin que la police municipale puisse le cas échéant verbaliser les propriétaires de chiens qui souillent l'espace public et qui ne les incitent pas à aller dans les caniveaux.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°68</p> <p>« Nous demanderons au préfet de la Seine-Saint-Denis la mise en place à Aubervilliers d'Unités Territoriales de quartiers, appelées aujourd'hui « brigades spéciales de terrain (BST). »</p>		<p>En 2011, la Ville a sollicité et obtenu une BST (brigade spécialisée de terrain) composée de 18 policiers spécifiquement attachés à une zone d'intervention spécialisée commune à Aubervilliers et Pantin et placée sous la responsabilité du commissaire d'Aubervilliers.</p> <p>Aubervilliers doit être reconnue comme zone de sécurité prioritaire en 2013.</p> <p>Avec le maire de Pantin et la députée, Elisabeth Guigou, la municipalité a requis l'établissement d'une Zone de sécurité prioritaire (ZSP) de la mairie de Pantin à la mairie d'Aubervilliers, avec le point critique des Quatre-Chemins. Ce nouveau dispositif a été accepté et donne des moyens supplémentaires pour réduire les incivilités.</p>
<p>Engagement N°69</p> <p>« Un nouveau partenariat sera défini avec les services municipaux et ceux de Plaine Commune pour permettre une meilleure surveillance des lieux et points sensibles tels que les zones de dépôts sauvages, les lieux de retrait d'argent, les jardins d'enfants. »</p>		<p>Il y a eu un arrêté municipal concernant les dépôts sauvages le 25 mai 2010 et il y a une équipe d'agents dédiés à la surveillance et à la répression de ces dépôts.</p> <p>En 2009, la municipalité crée un service de surveillance des espaces verts (parcs et jardins de la ville).</p> <p>9 personnes y sont affectées sur toute la semaine et le week-end compris.</p> <p>Les personnes âgées désirant retirer de l'argent dans un établissement bancaire peuvent téléphoner quelques jours à l'avance pour prendre rendez-vous avec un agent du CCAS (Centre communal d'action sociale) qui viendra les chercher à leur domicile en voiture, les conduira à l'endroit demandé et les raccompagnera.</p>
<p>Engagement N°70</p> <p>« Nous négocierons avec la police nationale une nouvelle délimitation plus cohérente des périmètres respectifs d'ilotage et la mise au point de protocoles communs d'interventions sur les détournements d'utilisation de l'espace public (mécanique sauvage, vidange sauvage, dépôts sauvages...). »</p>		<p>Il y a une convention de coordination entre la police nationale et la police municipale. Les dirigeants des deux polices se rencontrent tous les mois. Découlent de ces rencontres des actions communes sur les problèmes de circulation, les excès de vitesse, mécanique sauvage...</p> <p>Selon les chiffres de la police municipale, les infractions pour 2012 sont en augmentation (+ 45 %) pour les mises en demeure concernant les dépôts sauvages et ont généré 224 PV relatifs à la mécanique sauvage.</p>
<p>Engagement N°71</p> <p>« Un dispositif de veille et de médiation sociale nocturne sera développé par la mise en place de « Correspondants de nuit » dans les ensembles d'immeubles volontaires en relation avec les bailleurs et les amicales de locataires. »</p>		<p>Le dispositif des correspondants de nuit démarrera au 2^e semestre 2013.</p> <p>Ce dispositif de sécurisation et de médiation consiste à faire le lien sur le terrain - de 18 heures à 2 heures du matin - entre la police, le Samu social, les pompiers, les services municipaux et les citoyens.</p> <p>Il sera mis en place un GIP (groupement d'intérêt public) permettant de mutualiser les moyens de financements multiples.</p> <p>Il ne coûtera rien à la Ville car il est financé par les bailleurs dans le cadre des protocoles d'interventions publiques.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°72</p> <p>« Les effectifs de la police municipale devront être adaptés à l'ampleur des missions qui lui seront confiées : respect du stationnement et des règles de circulation, protection des espaces verts, police des marchés, respect du domaine public, application des arrêtés du Maire, etc... »</p>		<p>En 2010, les dépôts sauvages, la police des marchés, la protection des espaces verts, le respect du stationnement et du domaine public étaient repartis entre 17 policiers municipaux. Les effectifs étaient insuffisants pour cette charge de travail et la mise en place de la Charte du mobilier urbain est venue alourdir cette dernière, de même que la surveillance de la vente à la sauvette qui nécessite une surveillance accrue.</p> <p>En 2011, les effectifs ont évolué pour atteindre 22 policiers municipaux, 16 ASVP (Agents de surveillance de la voie publique), 31 agents pour les points écoles et 9 agents de surveillance Parcs et jardins.</p>
<p>Engagement N°73</p> <p>« Une évaluation de l'activité et des résultats sera réalisée régulièrement après chaque campagne d'actions. »</p>		<p>Des rapports d'activités sont réalisés tous les mois avec la police nationale et municipale sur toutes les actions.</p>
<p>Engagement N°75</p> <p>« Nous exigerons une 4^e équipe de prévention spécialisée auprès du Conseil général. »</p>		<p>La demande a été faite auprès du Conseil général et elle a été refusée mais une personne a été recrutée auprès de la fondation Les Apprentis d'Auteuil pour le quartier du Landy aux frais de la municipalité.</p>
<p>Engagement N°76</p> <p>« Un dispositif facilitant les peines alternatives (Travaux d'Intérêt Général) sera instauré. Un partenariat associatif permettra un accueil pédagogique des jeunes exclus temporairement du système scolaire. »</p>		<p>Aujourd'hui la Ville développe et diversifie les offres de travaux d'intérêt général vers de nouveaux services comme les finances, l'informatique, les ressources humaines.</p> <p>La Ville d'Aubervilliers accueille plusieurs postes TIG par an. Certains sont placés dans les services municipaux et d'autres sont pris en charge par le secteur associatif.</p> <p>Aubervilliers et le parquet de Bobigny ont mis en place un groupe de suivi et de prévention de la délinquance (GSPD) chargé de suivre les mineurs de 13 à 16 ans ayant commis une première infraction afin d'éviter la récidive.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°77</p> <p>« Nous favoriserons la création de comités d'usagers des services publics de police nationale et municipale pour améliorer les relations entre les fonctionnaires et les citoyens. »</p>		<p>De multiples initiatives ont été prises, dont l'organisation annuelle de réunions sur la sécurité auxquelles participent le Maire, le Commissaire de police et le Préfet devant les citoyens des quartiers.</p> <p>Dès lors qu'un problème majeur est signalé dans un secteur de la ville, un protocole d'intervention publique est déclenché. Il réunit sur un même lieu l'ensemble des partenaires dont la police nationale et un groupe de citoyens du quartier concerné.</p> <p>Ce rapprochement a permis à la police municipale de mettre en œuvre un Permis piéton qui a concerné plusieurs écoles.</p> <p>Constitution avec des citoyens référents d'un comité d'usagers des services publics de police nationale et municipales. La Ville a désigné des citoyens référents, qui sont à l'écoute des habitants victimes d'incivilités, les aident dans leurs démarches avec les différents interlocuteurs institutionnels et remontent, si besoin, les informations du terrain.</p>
<p>Engagement N°78</p> <p>« Nous demanderons aux élu-e-s d'effectuer des maraudes régulières et nocturnes dans les quartiers. »</p>		<p>Des maraudes nocturnes ont lieu régulièrement depuis le début de mandat, de nuit, avec élus et fonctionnaires.</p>
<p>Engagement N°134</p> <p>« L'implantation récente sur notre ville, rue du Moutier, d'une filiale de l'ADIE, ADIGO, permettra le développement du microcrédit sur Aubervilliers, en partenariat avec la Ville. »</p>		<p>Une agence de microcrédit ADIGO, créée par l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) est ouverte depuis début 2008. Cette boutique propose des petits prêts destinés à créer ou à développer des activités indépendantes.</p>
<p>Engagement N°172</p> <p>« Nous demanderons que la taxe sur les spectacles perçue sur les manifestations au Stade de France (2 millions d'euros) soit versée au pot commun des 2 villes concernées de l'agglomération et non pas uniquement à Saint-Denis. »</p>		<p>La demande a été faite par la municipalité pour le pacte financier de 2010-2015 mais Plaine Commune n'a pas accepté la proposition. Cependant, cette taxe sera rediscutée dans les négociations du prochain pacte financier de 2015-2020.</p>
<p>Engagement N°173</p> <p>« Nous demanderons aux députés de Plaine Commune de déposer une proposition de loi visant à la modification du contrat qui lie le Consortium Stade de France à l'Etat et lui assure pour encore 10 ans un pécule annuel de 13 millions d'euros (du fait de l'absence d'un club de football résident). »</p>		<p>En 2010, un courrier du maire a été envoyé aux députés de notre territoire pour porter la question devant l'Assemblée Nationale et déposer un amendement de soutien au projet. En 2012, le Conseil d'État a remis en cause ce contrat et Valérie Fourneyron, alors ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, a aussi remis en cause ce contrat avec le consortium Stade de France et par conséquent une modification est à venir.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 174</p> <p>« Nous renégocierons le montant de la Dotation de solidarité communautaire pour Aubervilliers tenant compte de la progression significative de la population. »</p>		<p>1) En 2009, il y a eu une augmentation de la dotation relevant de l'Etat en fonction de l'augmentation de la population.</p> <p>2) Concernant la dotation de solidarité communautaire (DSC) relevant de Plaine Commune, la Ville a demandé un moratoire de 2 ans pour freiner ce processus.</p> <p>La DSC n'a pas été augmentée mais la Ville a stoppé le cercle de la diminution.</p>
<p>Engagement N° 175</p> <p>« Nous consacrerons l'intégralité de l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat) prévue à partir du budget 2009 pour tenir compte de l'augmentation de la population depuis le dernier recensement, à l'autofinancement et aux dépenses d'investissement. Cette orientation impliquera une parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement (communication Relations publiques) et une mutualisation des services au niveau de Plaine Commune. »</p>		<p>Ces dotations ont été réinvesties intégralement dans l'autofinancement puisque l'investissement sur la ville d'Aubervilliers n'a pas cessé d'augmenter depuis les budgets 2008... 2012 (2011 ayant un pic jamais atteint auparavant).</p>
<p>Engagement N° 176A</p> <p>« Nous solliciterons la Région Ile-de-France pour la signature d'un contrat d'actions régional spécifiquement dédié aux équipements collectifs (Ludothèque, médiathèque, lieu d'accueil petite enfance, espaces verts de proximité ...). »</p>		<p>La municipalité négocie un nouveau contrat d'actions régional encore faut-il que les termes de l'ancien contrat soient aboutis. Ceux-ci précisaient que tout devait être achevé en décembre 2012 (ces engagements étaient pris par les prédécesseurs), il a donc fallu finaliser tous les engagements pris dans l'ancien contrat d'action régional et nous pouvons dire que celui-ci est clos. Dans le nouveau contrat que la municipalité négocie, il est prévu d'autres projets tels que la ludothèque, une halte-garderie dans le quartier de la Maladrerie, l'Usine de films amateurs...</p> <p>Ces négociations ne pourront se faire qu'en décembre 2013 car légalement entre deux contrats d'actions régionaux il doit s'écouler un an, (or l'ancien contrat s'est terminé en décembre 2012).</p> <p>La réalisation de tous ces projets ne se fera qu'en 2014.</p>
<p>Engagement N° 177</p> <p>« Nous proposerons au Conseil général la réactualisation de la Charte de Coopération signée en 2007, une amélioration du soutien financier qu'il apporte aux politiques sociales locales, RMI et dépenses de fonctionnement du service social. »</p>		<p>Après les élections de 2008 la majorité du Conseil général a changé et ces chartes ont été abandonnées. Donc il n'y a pas eu de renégociation globale de la charte mais du « cas par cas ». Ainsi nous avons pu optimiser les subventions du Conseil général concernant le fonds de solidarité logement, le fonds de solidarité énergie, le fonds de solidarité pour l'eau et les subventions qui accompagnent la cession du RSA (transféré à Plaine Commune).</p> <p>La municipalité a obtenu quelques subventions supplémentaires concernant notamment la veille éducative et pour les exclus temporels, la construction du 6^e collège et la rénovation du collège Jean Moulin.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement « Conseil Municipal »</p> <p>« Recrutement d'une personne pour la gestion de la dette. »</p>		<p>La Ville a recruté un chargé de mission spécialisé dans l'examen de la dette.</p>
<p>Engagement N° 180</p> <p>« Recours à des partenariats publics-privés et recherche de tiers financeurs restent un choix possible dès lors que le coût réel est acceptable dans la durée et que le service rendu est communément reconnu. »</p>		<p>Le recours à des partenariats publics-privés a été utilisé notamment pour la construction du groupe scolaire Dolto-Maathai. Ce dispositif n'a pas pour but d'obtenir des financements privés. Il consiste dans un mode de partenariat particulier de faire payer au privé la construction de cette école et à le rembourser en « leasing ». Les avantages : d'une part la mise en œuvre rapide du chantier (l'école a été construite et réceptionnée en 10 mois) et d'autre part ne pas avancer immédiatement l'argent.</p>
<p>Engagement N° 181</p> <p>Nous insisterons sur la création d'une véritable commission intercommunale des finances locales associant élus communautaires et élus des villes, experts, fonctionnaires territoriaux, personnes qualifiées et représentant du Conseil de Développement. »</p>		<p>Cette commission a été créée. Elle a permis d'inscrire aux ordres du jour des débats comme le pacte financier, le PPI (programme pluriannuel d'investissement), la répartition de la péréquation, la dotation de solidarité communautaire...</p>
<p>Engagement N° 182A</p> <p>« La gouvernance de l'établissement public doit être améliorée notamment dans les relations avec les bureaux municipaux des villes membres préalablement aux décisions du Conseil communautaire. De ce point de vue, une présidence de Plaine Commune tournante, tous les deux ans, doit être instituée. (De nombreuses communautés d'agglomération fonctionnent sur ce mode) ».</p>		<p>Il n'y a toujours pas de présidence tournante de Plaine Commune.</p>
<p>Engagement N° 182B</p> <p>« D'autres coopérations avec d'autres villes peuvent être développées : avec Pantin sur la requalification de la RN2 et l'aménagement du Fort d'Aubervilliers, avec La Courneuve pour un collège intercommunal, le partage des équipements sportifs, et l'aménagement du quartier Gabriel Péri, Cité des Fleurs, avec Paris sur le projet des trois portes (La Villette, Aubervilliers et La Chapelle-Gare des Mines). »</p>		<p>Avec Pantin, la reconversion du site du Fort d'Aubervilliers permettra de créer une voie publique assurant une traversée du Fort de la RN 2 vers le quartier des Fonds d'Eaubonne, à Pantin.</p> <p>Avec La Courneuve, le projet du collège intercommunal a été remplacé par le 6^e collège qui ne concernera que la ville d'Aubervilliers.</p> <p>Avec Paris, sur le projet de la Porte de La Villette, un accord de coopération avec Pantin, Paris et Aubervilliers.</p> <p>La Porte d'Aubervilliers, notamment sur la ZAC Canal, une collaboration avec Paris se fait sur l'ensemble des travaux.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°183</p> <p>« Nous considérons qu'Aubervilliers doit prendre une place majeure au sein de la conférence Métropolitaine (réunissant les villes de la petite couronne et Paris) et préparer activement les Assises prévues au printemps 2008. Il s'agit d'obtenir une meilleure répartition des recettes de la taxe professionnelle sur l'ensemble des villes concernées.»</p>		<p>Cette taxe professionnelle existe sous forme de Fonds de solidarité de la Région IDF, dont la progression sera de 50 % dans 5 ans. Avant le 1^{er} juillet 2013, le Gouvernement transmettra au Parlement un rapport d'évaluation du Fonds de solidarité des communes de la Région d'Île-de-France. Le rapport présentera les effets péréquateurs du fonds au regard de l'objectif de réduction des écarts de ressources entre les communes de la région d'Île-de-France. Il proposera les modifications nécessaires, en particulier quant aux critères de prélèvement et au niveau du plafonnement des contributions, afin de contribuer à réduire les inégalités entre les communes de la Région Île-de-France.</p>



Evelyne YONNET



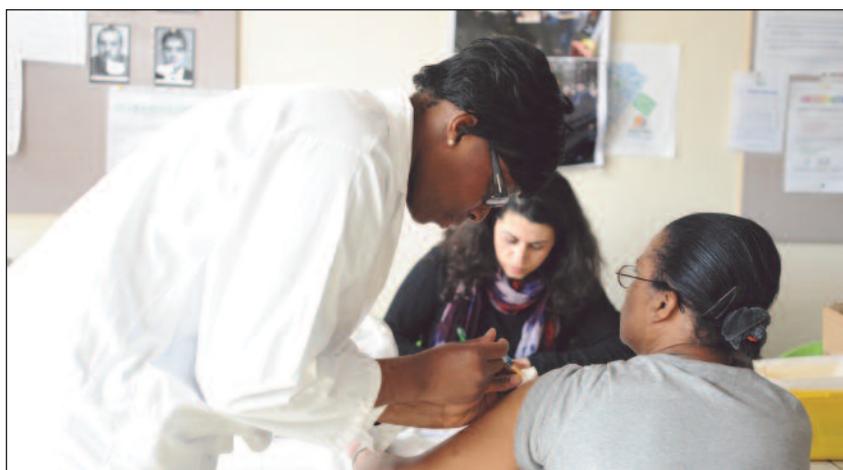
**Première adjointe
Santé. Personnel. Habitat**

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°18 & N°19</p> <p>« A l'école, nous rendrons effective la loi du 5 mars 2007, réformant la loi de la protection de l'enfance » (Visite médicale à 6 ans puis visite supplémentaire à 9 ans, 12 et 15 ans). « Si besoin, nous considérerons comme légitime de transférer au Conseil général, à titre expérimental, les actions de dépistage et de prévention présentées comme essentielles par les médecins, les enseignants et les parents d'élèves afin de remédier à la pénurie chronique des médecins, d'infirmières et d'assistantes scolaires. »</p>		<p>Il n'y a pratiquement plus de médecins scolaires sur le département et il en reste un seul sur Aubervilliers. Il faut dire que les médecins scolaires sont très mal payés. Une demande est faite aux médecins des PMI (Protection maternelle infantile) pour faire le tour des écoles.</p>
<p>Engagement N°109</p> <p>« Nous proposerons que le Service communal d'hygiène et de santé d'Aubervilliers reçoive délégation des pouvoirs du préfet en matière de saturnisme et de lutte contre l'insalubrité (article 74 de la loi de décentralisation), qu'il mutualise ce service sur l'ensemble de la communauté d'agglomération.»</p>		<p>Le Service d'hygiène a reçu la délégation des pouvoirs du préfet. A Aubervilliers, l'équipe du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) effectue une recherche de peintures au plomb dans les bâtiments anciens. Lorsque ces peintures sont contaminées, et qu'il existe un risque pour les enfants, le SCHS demande au propriétaire de faire les travaux de protections nécessaires, dans le cadre de la loi. En cas de refus, le préfet est saisi : il ordonne alors la mise en sécurité des peintures, dans un délai d'un mois. Les PMI municipales et départementales et les infirmières du Service communal d'hygiène et de santé proposent un dépistage (recherche de plomb dans le sang) à toutes les familles habitant dans un immeuble ancien dont les peintures pourraient être toxiques. Ce dépistage est gratuit. Depuis 2001, il existe un nouveau programme de lutte contre l'habitat insalubre.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° I 10</p> <p>« Nous considérons que ce transfert de compétences, de moyens financiers et en personnels permettra de placer la lutte contre l'habitat insalubre à hauteur des enjeux du territoire et d'engager un plan crédible d'éradication sur trois ans. »</p>		<p>Le deuxième protocole de coopération visant à lutter contre l'habitat indigne a été signé en 2009 entre l'État et la ville d'Aubervilliers, pour une durée de 5 ans. Celui-ci porte sur 180 adresses, soit 1 737 logements et 109 chambres d'hôtel.</p>
<p>Engagement N° I 11</p> <p>« Nous nous engageons à mettre en œuvre toutes les dispositions de la loi DALO (procédure judiciaire répressive, réalisation immédiate de travaux, relogement obligatoire, etc.) pour lutter contre les bailleurs abusifs. Pour développer un logement social privé de qualité, nous utiliserons tous les outils légaux facilitant la réalisation de travaux en cas d'insolvabilité prouvée des propriétaires et nous nous engageons à réhabiliter les hôtels sociaux vétustes et dégradés. »</p>		<p>Concernant l'habitat très dégradé, depuis le printemps 2008, plus de 30 procédures ont été engagées et 13 arrêtés de périls ont été pris afin d'imposer aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires.</p> <p>Concernant le volet relogement, le travail conjoint avec Evelyne Yonnet a permis d'assurer 43 relogements dans ce cadre depuis 2008.</p> <p>Un second protocole d'éradication de l'habitat indigne a été signé en 2009 par Evelyne Yonnet avec le préfet. (Vf N° I 10)</p> <p>De plus, l'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) aide les propriétaires à constituer des dossiers de subvention à la rénovation auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat.</p>
<p>Engagement N° I 12</p> <p>« Nous signerons avec l'État un nouveau protocole contre l'habitat indigne pour garantir le relogement des familles. »</p>		<p>Le nouveau protocole contre l'habitat indigne a été signé en 2009.</p> <p>Dans le cadre du second Plan Local Habitat Indigne, depuis avril 2010, la coopération entre la Ville et l'État a permis d'assurer le relogement de 24 ménages (14 pour la Ville, 10 pour l'État) concernés par des procédures d'insalubrité ou de péril portant interdiction à l'habitation.</p>
<p>Engagement N° I 15B</p> <p>« Au-delà des propositions pour la petite enfance notamment pour le dépistage des dyslexies et dysorthographies en direction des adolescents et des seniors, il convient de prévenir la sous médicalisation annoncée de notre territoire. »</p>		<p>La Ville travaille avec le CMPP (Centre médico-psycho-pédagogique) sur les troubles de la dyslexie et de la dysorthographie mais il y a un manque de moyens. Les subventions n'arrivent pas, de plus il est difficile d'avoir des rendez-vous pour les consultations tant la demande est grande.</p> <p>La démographie médicale étant largement en chute, la Ville travaille avec les hôpitaux pour avoir de nouveaux médecins qui viennent s'implanter sur notre territoire, et réfléchit à leur donner un avantage attractif pour qu'ils s'installent à Aubervilliers.</p>
<p>Engagement N° I 16</p> <p>« Nous devons anticiper la création de Maisons de santé qui réunissent généralistes, infirmières, pharmaciens, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, podologues et travailleurs sociaux. L'exercice en commun et l'accès de tous les professionnels à un même système d'information garantit, selon toutes les études, une meilleure qualité de soins. »</p>		<p>La Ville travaille sur une décentralisation du Centre Municipal de Santé dans les quartiers (médecins salariés du CMS) et les MSP en même temps.</p> <p>Le quartier de La Motte-Jaurès devrait voir l'implantation de cette Maison de santé qui regrouperait les professionnels de santé.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 127</p> <p>« La municipalité assumera ses responsabilités en matière de prévention du travail informel, en favorisant les dispositifs partenariaux de retour à des activités respectueuses du droit du travail. »</p>		<p>Travail effectué avec les entreprises ayant obtenu les marchés publics grâce à des clauses engageantes.</p> <p>Sensibilisation avec les grossistes de la Porte d'Aubervilliers avec les services de la Ville et de l'État.</p> <p>Fermetures d'ateliers clandestins.</p>
<p>Engagement N° 128</p> <p>« Les modalités d'embauches dans la fonction publique territoriale devront respecter la diversité albertainienne et la loi du 11 février 2005 fixant le pourcentage d'agents municipaux porteurs de handicap à au moins 6 % du total des effectifs. (Aujourd'hui, il est inférieur à 4 %). »</p>		<p>À Aubervilliers nous avons plus de 6 % de fonctionnaires ayant un handicap.</p> <p>La Ville est classée comme exemplaire en la matière. Sur la diversité, la municipalité travaille pour obtenir le label diversité et a mis en place un plan de lutte contre les discriminations (pour le personnel et les habitants).</p>
<p>Engagement N° 142</p> <p>« Nous développerons une politique de prévention et de santé publique en direction des publics préadolescents et adolescents, un lieu de ressource et d'écoute sera nécessaire avec la Maison des adolescents. »</p>		<p>Le Maire a confié une mission d'information et d'évaluation concernant la santé des jeunes adultes. Cette mission a été menée pendant 6 mois (durée légale) avec des rencontres de futurs partenaires.</p> <p>Elle a été présentée et votée au Conseil municipal en 2012 dans son contenu et son orientation à savoir une maison des adolescents.</p> <p>Elle fera partie des demandes du 2^e CLS (Contrat Local de Santé), en préparation, présentée à l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui finance ce genre d'établissement.</p> <p>Le centre médico-social propose des consultations spécialisées Accueil Santé Jeunes où un médecin généraliste et des psychologues accueillent tous les jeunes désirant parler de leurs problèmes ou obtenir des renseignements sur des questions de santé.</p> <p>Cette consultation, avec ou sans rendez-vous, est gratuite et anonyme.</p>
<p>Engagement N° 149</p> <p>« Nous orienterons les missions de la coordination et du pôle gérontologique vers la prévention des situations de dépendance ou de perte d'autonomie à la fois dans leurs aspects économiques, sociaux, sanitaires et relationnels vers la création d'un centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) où l'on trouve toutes les informations pratiques concernant les problématiques liées au vieillissement. »</p>		<p>Sous forme de guichet unique, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) regroupe toutes les informations liées à la problématique du vieillissement mais aussi du handicap.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 165</p> <p>« Nous engagerons un programme triennal de lutte contre le bruit et les nuisances sonores, qui constituent une atteinte à la santé des personnes, sournoises mais majeures. »</p>		<p>Le Service communal d'hygiène et santé d'Aubervilliers répond aux demandes des habitants qui l'interpellent sur les nuisances sonores. Il suffit d'écrire ou de se rendre sur place pour avoir rendez-vous avec un technicien.</p> <p>De plus, un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Seine-Saint-Denis a été porté à la consultation du public du 2 juillet 2012 au 27 août 2012 via la préfecture ou sur leur site Internet.</p>
<p>Engagement N° 151</p> <p>« Pour réussir son vieillissement, nous favoriserons des politiques de santé adaptées à la prévention des risques : chutes, maladie d'Alzheimer, ostéoporose, incontinence, etc. Nous mènerons des campagnes de vaccination (grippe, pneumopathie), faciliterons l'instauration d'une consultation approfondie systématique dès 75 ans.</p>		<p>Déjà mis en place en 2010 en partenariat avec l'Association des Seniors d'Aubervilliers, des ateliers de prévention de la dépendance contribuent, par la mise en place de séances d'exercices physiques, la prévention des chutes, d'ateliers mémoire ou de diététique, à prévenir et faire reculer la perte d'autonomie chez la personne âgée.</p> <p>En 2011, 16 personnes âgées ont participé aux ateliers de prévention de la dépendance et 8 familles ont bénéficié de la formation « Aide aux aidants » d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer.</p>



Jean-Yves VANNIER



Urbanisme. Développement durable et économique

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°41</p> <p>« Nous utiliserons si nécessaire les possibilités offertes dans le cadre des décrets d'application de la loi du 2 août 2005 qui permet aux communes d'user de leur droit de préemption sur les fonds et les baux de commerce. »</p>		<p>La Ville a utilisé son droit de préemption sur 3 zones, le Fort d'Aubervilliers, le Centre-ville et le quartier Émile Dubois.</p> <p>À titre d'exemple, il y a la poissonnerie du Fort, les locaux de tri de la Poste rachetés par la Ville et revendus à une société qui s'est engagée à réaliser des commerces validés par la municipalité.</p>
<p>Engagement N°43</p> <p>« Nous mettrons en œuvre, dans le cadre des opérations d'aménagement programmées ou à venir (grands projets ANRU), une restructuration des locaux commerciaux en les adaptant aux exigences commerciales actuelles (surface accrue, facilités d'accès...). »</p>		<p>Au 43-45 av. Jean Jaurès, le rez-de-chaussée construit sur deux niveaux est totalement dédié à des locaux commerciaux.</p> <p>Rue Auvry se trouvera la Cité artisanale.</p> <p>Sur l'avenue de la République : il y aura l'Îlot Lécuyer Sud qui englobera des commerces.</p> <p>Tous ces projets rentrent dans le cadre des grands projets ANRU.</p>
<p>Engagement N°44</p> <p>« Nous mettrons un frein à la transformation de locaux d'habitation en locaux de commerce, notamment de commerce de gros, et nous ferons preuve d'une détermination renforcée en matière de respect des règles d'urbanisme (enseignes). »</p>		<p>Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a permis à la Ville d'empêcher la transformation d'habitations en locaux de commerce.</p> <p>Respect de la charte visuelle - impôts adaptés aux enseignes depuis janvier 2009.</p>
<p>Engagement N°60A</p> <p>« Nous anticiperons les besoins croissants en places de stationnement en les intégrant dans les cahiers des charges soumis aux promoteurs immobiliers, en actant l'extension de places de parking en semi sous-sol et en recherchant des formes nouvelles notamment dans des structures aériennes « hôtels de voitures ».</p>		<p>Tous les nouveaux programmes immobiliers sont et seront équipés de parkings souterrains conformément au PLU (Plan Local d'Urbanisme).</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°60B</p> <p>« Nous développerons des parkings spécifiques pour vélos et motos. »</p>		<p>Il y a un développement des parkings pour les 2 roues, le PLU leur réserve une place de choix (vélos et motos), soit 2 % de SHON (surface hors œuvre nette).</p>
<p>Engagement N°49</p> <p>« Nous développerons un projet d'aménagement commercial ambitieux pour le centre-ville afin de favoriser un équilibre commercial global entre le futur quartier commercial de la Porte d'Aubervilliers, celui d'Emile Dubois et le centre-ville.</p>		<p>Le centre-ville élargi au quartier du Marcreux va bénéficier du PNRQAD (Plan national de requalification des quartiers anciens dégradés). Il s'intégrera dans un projet urbain d'ensemble dont l'objectif est de dynamiser le centre-ville.</p>
<p>Engagement N°50</p> <p>« Nous rechercherons, en réciprocité des accords de la Porte d'Aubervilliers, la signature de nouveaux accords de co-développement avec la Ville de Paris dans le cadre de ses projets d'aménagement en continuité de notre commune (Porte de La Villette, Porte d'Aubervilliers et boulevard Mac Donald). »</p>		<p>Il y a eu la signature d'un protocole de coopération avec la Ville de Paris sur les projets Nord-Est de la capitale qui vont s'implanter au sud d'Aubervilliers.</p>
<p>Engagement N°52</p> <p>« Nous aménagerons les berges du canal pour permettre leur développement commercial à destination du grand public. »</p>		<p>Début des travaux mi-2013. Le projet de réaménagement du Bassin de La Villette jusqu'au Pont de Stains (Projet de Gauthier et Conquet).</p>
<p>Engagement N°93</p> <p>« Nous veillerons à ce que la proportion de 40 % de logements sociaux intégrés dans la trame urbaine soit respectée dans les différents programmes de construction neuve et, dans ce contingent, que la part du logement très social (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration - PLAI) soit adaptée aux populations concernées,</p>		<p>La direction de l'Urbanisme s'est assuré que sur 100 logements construits, 60 sont en accession et 40 pour le locatif social. Avec pour ces derniers, 30 % de PLAI (Plan Locatif Aidé d'Intégration).</p>
<p>Engagement N°94</p> <p>« Nous exigerons la Haute Qualité Environnementale pour l'ensemble des constructions et également la recherche de maisons neuves très économes en énergie (normes RT2005 ou THPE) pour limiter le poids des charges. »</p>		<p>Aujourd'hui, la norme qui s'applique c'est la RT 2012 (réglementation thermique 2012), norme certifiant que votre habitation est BBC (Bâtiment Basse Consommation). La convention CERQUAL stipule que tout logement livré neuf sur la ville soit à la norme « Haute Qualité Environnementale » et donc aura le profil A (correspondant au meilleur profil).</p>
<p>Engagement N°126</p> <p>« Nous proposerons aux commerçants de gros un cadre de régulation de leur activité en termes d'implantation, d'embauches locales et de protection des salariés. »</p>		<p>2 complexes « verticaux » sont en cours de construction représentant plus de 400 commerces qui vont permettre une réorganisation rationnelle et une meilleure gestion de l'espace public. Concernant les embauches locales et la protection des salariés des rencontres régulières avec la mairie ont lieu pour insister sur le sujet.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 156</p> <p>« Nous soutiendrons la création d'un label ou d'un cahier des charges garantissant un niveau de qualité dans la réalisation des travaux d'aménagements pour l'accès au logement. »</p>		<p>Le cahier des charges des entrepreneurs est conforme à la convention CERQUAL (certification qualitative pour la qualité du logement) qui est appliquée lors de travaux de logements publics ou privés.</p> <p>Le Fort d'Aubervilliers portera le label Eco Quartier qui traduira la mixité sociale et la mixité d'activité économique.</p>
<p>Engagement N° 161 Bis</p> <p>« Nous ferons tout pour ne pas renouer avec le cycle trop connu d'un habitat qui se dégrade, d'équipement inadapté ou insuffisant, de retard en matière de construction scolaire qui conduisent de nombreux citoyens à quitter la ville. »</p>		<p>La charte Plaine Commune « Constructions neuves » impose une taille moyenne du logement à 65m² et que sur 100 logements construits, 70 % soient des T3, T4, T5.</p> <p>Les logements ont une orientation double (suppression des logements mono-orientés).</p> <p>Pour que les gens ne quittent pas la ville, il y a un parcours résidentiel. Celui-ci permet à l'habitant de passer par plusieurs étapes (de la résidence sociale à l'accès à la propriété... par les procédures suivantes : prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), prêt locatif à usage social (PLUS), prêt locatif social (PLS). Dans le cadre de la mobilité résidentielle, il y a la bourse d'échange au logement.</p> <p>Construction de nouvelles écoles (Wangari Maathai, Maria Casarès), de nouvelles crèches (Annicke Kélébé), d'équipements adaptés aux personnes handicapées (Handisports, accueils publics), d'infrastructures sportives (salle d'escrime), destruction des logements insalubres.</p>
<p>Engagement N° 163</p> <p>« Nous ferons preuve d'une volonté opiniâtre dans l'application des critères de Haute Qualité Environnementale. »</p>		<p>L'application de ces nouvelles normes a été faite dès 2008.</p> <p>Toute nouvelle construction est soumise à l'application de cette norme Haute qualité environnementale (RT2012).</p>
<p>Engagement N° 168</p> <p>« Nous savons indispensable la construction d'immeubles de bureaux de grande hauteur à la Porte d'Aubervilliers et sur le site du futur centre nautique. Nous exigerons là aussi l'application de normes modernes sur les bilans énergétiques positifs et la Très Haute Qualité Environnementale. »</p>		<p>2010, création du PLU d'Aubervilliers avec mise en application des normes en vigueur avec la Haute Qualité Environnementale.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 170</p> <p>« Un programme pluriannuel d'investissements en matière d'équipements collectifs doit être élaboré, en concertation avec les habitants et validé à la fois dans son contenu : nombre d'écoles, de crèches, de gymnases, de lieux culturels et associatifs, d'espaces publics dédiés. De même, les localisations retenues pour ce programme, son calendrier de réalisation et son plan de financement (autofinancement, subventions de Plaine Commune, du Conseil général, du Conseil régional, des Fonds Européens et des fonds spécifiques voire emprunt) seront approuvés en concertation avec la population. »</p>		<p>Le CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional), sera inauguré en septembre 2013.</p> <p>4 écoles : Wangari Maathai et Françoise Dolto, école intercommunale Doisneau.</p> <p>En cours : 2 écoles à la Documentation française, livraison prévue pour septembre 2013 et deux écoles dans le quartier du Marcreux pour lesquelles un concours d'architecture sera très prochainement organisé.</p> <p>Lycée intercommunal (rue des Fillettes), le permis de construction est en cours de finalisation. Livraison prévue en 2015.</p> <p>6^e collège, rue Sadi Carnot, pour 2017, la procédure de Déclaration d'utilité publique est en cours.</p> <p>Gymnase Gabriel Péri, finalisation de sa conception.</p> <p>Reconstruction du collège Jean Moulin en cours (chantier démarré).</p> <p>En 2012, + 25 % de places en crèche.</p> <p>Tous les projets ne sont pas concertés avec la population, cependant une présentation est systématiquement faite aux habitants dans les Maisons de quartiers.</p>
<p>Engagement N° 178</p> <p>« Enfin, le site du Fort d'Aubervilliers devra accueillir un nouveau collège à vocation intercommunale (Aubervilliers, Pantin). »</p>		<p>Projet non finalisé.</p> <p>Il y a eu création d'un groupe de citoyens volontaires spécialement formés pour participer au suivi du projet (le 05/02/2013) à l'école Joliot Curie.</p>



Abderrahim HAFIDI



Politique culturelle. Relations internationales

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 30</p> <p>« Nous replacerons les politiques culturelles dans le prolongement des réalités sociales d'Aubervilliers : développement des pratiques culturelles et multiplication des rencontres avec la création artistique. »</p>		<p>Ces politiques culturelles s'appuient essentiellement sur le tissu associatif, l'organisation du Festival de Musiques du Monde en est un exemple parmi les nombreuses manifestations qu'a connu la ville... Aubercail, Auber Jazz Day, Nuit Blanche, AuberCanal, Rumeurs du Monde, etc.</p>
<p>Engagement N° 31A</p> <p>« Un lieu permanent d'exposition d'œuvres artistiques sera ouvert sur la ville. »</p>		<p>Le hall de l'Hôtel de Ville est devenu un lieu d'exposition permanente. Un autre lieu est prévu à cet effet, il s'agit des pavillons situés derrière le bâtiment de la Documentation française. Il sera multifonctionnel (expositions, débats, laboratoires du cinéma) et il verra le jour au début du prochain mandat municipal.</p>
<p>Engagement N° 31B</p> <p>« Et un répertoire annuel des artistes sera diffusé. »</p>		<p>Concernant le répertoire, celui-ci n'existe pas encore. Cependant un blog a été lancé sur la toile ou l'on retrouve toute l'actualité culturelle locale et des fiches informatives sur les artistes.</p>
<p>Engagement N° 32</p> <p>Le Festival Villes des Musiques du Monde sera soutenu, notamment dans la perspective d'un partenariat avec d'autres départements ou des arrondissements de Paris. »</p>		<p>En plus du soutien de la Ville d'Aubervilliers, l'association Festival des Musiques du Monde a une multitude de partenaires nationaux et internationaux.</p>
<p>Engagement N° 33</p> <p>« La création d'un lieu d'accueil et de présentation des pratiques artisanales du monde sera mis en chantier au sein d'une maison des cultures. »</p>		<p>Il n'y a pas encore de lieu d'accueil de présentations des pratiques artisanales du monde.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°90</p> <p>« Nous proposerons la création d'une Maison des cultures pour le mi-mandat permettant des échanges interculturels et l'élaboration d'un récit partagé de l'histoire d'Aubervilliers ».</p>		<p>Il n'y a pas de Maison des cultures.</p>
<p>Engagement « Conseil Municipal »</p> <p>« Usine de Films Amateurs. »</p>		<p>La municipalité a fait appel à Michel Gondry qui a fait part de son fort attachement à ce que ce Manufacture des allumettes. Le montage financier pour cette opération est en cours.</p>



Yacine DIAKITÉ



Vie associative. Vie des quartiers. Citoyenneté

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° IA</p> <p>« Désignation des présidents des conseils consultatifs par les habitants. »</p>		<p>Dans les 8 quartiers de la ville existe un conseil de quartier composé d'un(e) président(e) et d'une équipe d'animation désignée par des habitants des quartiers. Le président(e) est élu(e) par la population pour une durée de deux ans.</p> <p>La nouvelle charte a été validée par le bureau municipal du 24 janvier 2011 et présentée aux présidents des équipes d'animation lors d'une réunion le 8 février 2011, puis adoptée par le Conseil municipal le 10 février 2011.</p> <p>En 2011, 128 habitants se sont inscrits dans les équipes d'animation et 663 personnes ont participé à l'élection.</p>
<p>Engagement N° IB</p> <p>« Déménagement dans les quartiers des réunions du Conseil municipal. »</p>		<p>Le Conseil municipal a déménagé à deux reprises en extérieur sur l'espace Fraternité.</p>
<p>Engagement N° IE</p> <p>« Enveloppes budgétaires de quartier. »</p>		<p>Le budget consacré à ce projet est de 120 000 €/an pour l'ensemble des huit quartiers.</p> <p>L'année 2011 a été la première année de mise en œuvre de cette action, qui permet aux habitants de décider de la réalisation de petits projets d'aménagements sur l'espace public ou d'amélioration de leur cadre de vie.</p> <p>12 projets ont pu être réalisés pour un total de 103 000 € dans le cadre des enveloppes de quartier, pour 2011.</p>
<p>Engagement N° IC</p> <p>« Labellisation Consultation des habitants sur les projets majeurs préalablement à leur examen par le conseil municipal. »</p>		<p>Pas de labellisation Consultation des habitants.</p>



Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°1F</p> <p>« Saisine du Conseil municipal par voie de pétition. »</p>		<p>Il y a eu des cas de figure de saisine du Conseil municipal par voie de pétition dans l'exemple de l'association L'îlot, ou sur le cas des ascenseurs du parc OPH.</p>
<p>Engagement N°2</p> <p>« Le Fonds d'Initiative Local et de participation des habitants sera abondé. Ses critères d'attribution définis par un conseil de la vie associative. »</p>		<p>Dès janvier 2013, le FIL (Fonds d'Initiatives Locales) redémarre avec un budget annuel qui passe de 17 500 € à 22 500 €, abondé par la ville d'Aubervilliers et le CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale). Chaque mois, un comité de gestion, composé de représentants d'associations et de représentants de chaque quartier, examine les dossiers qui lui ont été adressés par les intéressés et les sélectionne. En 2011, le FIL avait retenu 34 des 50 projets qui lui avaient été soumis.</p>
<p>Engagement N°24</p> <p>« La vie associative est le poumon d'une ville : un « Conseil consultatif de la vie associative » présidé par un(e) citoyen(ne) sera mis en place. »</p>		<p>Le Conseil de la vie associative n'est pas encore créé, mais une commission de réflexion a été mise en place et des visites ont été organisées dans les villes où ce dispositif existe déjà.</p>
<p>Engagement N° 25</p> <p>« Ce Conseil saisira l'équipe municipale sur des critères clairs, transparents et partagés pour l'attribution des subventions aux associations et un Observatoire intercommunal assurera le suivi de son application. »</p>		<p>Ce conseil consultatif de la vie associative n'est pas encore créé.</p>
<p>Engagement N°7A</p> <p>« Un Conseil des sages pour les seniors. »</p>		<p>Créé à l'initiative de la Municipalité, le Conseil des Sages a vu le jour en 2011.</p>
<p>Engagement N°7B</p> <p>« Un Conseil consultatif des résidents étrangers. »</p>		<p>Le 24 septembre 2009, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la création d'un Conseil doté d'une charte qui lui fixe des objectifs et d'un règlement qui lui permet de fonctionner.</p>
<p>Engagement N°26</p> <p>« Une véritable Maison des associations verra le jour, lieu ressource du conseil de la vie associative. »</p>		<p>La Ville recherche des locaux pour la Maison des associations qui pourrait trouver ses quartiers en 2013, au rez-de-chaussée du 7 rue Achille Domart, si la municipalité ne trouve pas de superficie plus grande.</p>
<p>Engagement N°27</p> <p>« Des appels à projets sur des actions d'intérêt général déboucheront sur des contrats de partenariat avec les associations volontaires. »</p>		<p>C'est le travail réalisé avec de nombreuses associations de la ville (Semaine de la Solidarité Internationale, Action sur l'Altérité...).</p>
<p>Engagement N°139</p> <p>« Nous ferons émerger le désir de citoyenneté par une connaissance partagée des droits et l'explication systématique des devoirs à l'égard de toutes les institutions et des autres. »</p>		<p>Pour 2013 un forum sur la citoyenneté est prévu, des actions seront menées par des associations afin de faire participer les citoyens de la ville à la vie locale.</p>

Ugo LANTERNIER



Logement

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°95</p> <p>« Nous demanderons, pour accompagner ce mouvement que la compétence d'« aide à la pierre » (subvention à la construction de logements sociaux) soit transférée de l'Etat à la communauté d'agglomération pour mieux répondre aux nécessités locales de construction de logements sociaux. »</p>		<p>Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers et vice-président de Plaine Commune, a réaffirmé à plusieurs reprises depuis 2008 le souhait de voir transférer cette compétence. Les négociations sont toujours en cours entre l'État et l'Agglomération notamment sur les moyens qui seront alloués à la Communauté d'agglomération pour exercer cette nouvelle compétence.</p>
<p>Engagement N°96</p> <p>« Dans le même temps, nous exigeons une mutualisation effective du Fonds d'Aménagement Urbain (FAU) de l'ensemble des villes de Plaine Commune. À ce jour, seules Saint-Denis et Stains en ont été bénéficiaires. »</p>		<p>Aujourd'hui, la ville d'Aubervilliers est bénéficiaire du FAU, attribué tous les ans par l'Etat sur la base des demandes formulées par les communes ou les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).</p> <p>En fonction des réalisations de logements sociaux qu'elle subventionne, la Ville sollicite les aides du FAU :</p> <p>En 2010, 486 806 € demandés et 350 000 € obtenus. En 2011, 300 000 € demandés et 150 000 € obtenus. En 2012, 350 000 € demandés et en attente de réponse.</p>
<p>Engagement N°97</p> <p>« Nous proposerons la création d'une commission intercommunale pour le logement des plus défavorisés pour mutualiser les solutions et éviter les réflexes de clientélisme local. Nous mobiliserons à ce niveau les contingents préfectoraux des 8 villes. »</p>		<p>Dès 2009, Jacques Salvator et Ugo Lanternier ont proposé ce dispositif aux maires des communes voisines de La Courneuve et de Saint-Denis, puis aux huit maires de Plaine Commune.</p> <p>La conférence intercommunale du logement et de l'habitat de 2011 a traité spécifiquement de ce sujet. Le représentant de l'État a confirmé son intérêt pour la demande. Sous l'impulsion de Bernard Vincent, Vice-président en charge de l'Habitat à Plaine Commune, les élus et services Logement des communes de Plaine Commune se réunissent désormais régulièrement.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°98</p> <p>« Nous créerons une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) que nous proposons à l'échelle communautaire. »</p>		<p>L'Agence Immobilière à Vocation Sociale a été créée le 31 décembre 2008.</p>
<p>Engagement N°99</p> <p>« Cette agence, aux statuts reconnus par les pouvoirs publics, garantira les bailleurs privés contre tous risques d'impayés ou de dégradations en contrepartie d'un loyer raisonnable et de l'accès au logement pour tous. Plusieurs centaines de logements privés pourront ainsi être remis sur le marché locatif local. »</p>		<p>45 mandats de gestion sont signés à ce jour avec des bailleurs.</p>
<p>Engagement N°100</p> <p>« Dès le 17 mars, nous commanderons une étude quantitative et qualitative sur les demandes de logement actuellement enregistrées, plus particulièrement sur l'évolution des demandes prioritaires et celles de plus de cinq ans. »</p>		<p>Pour les demandes de plus de 10 ans, cette étude a été réalisée et présentée dès le bureau municipal du 23/06/2008. Pour les demandes de plus de 5 ans (et moins de 10 ans) l'étude a été présentée au bureau municipal du 23/03/2009.</p>
<p>Engagement N°101</p> <p>« Nous assurerons la transparence des commissions d'attribution des logements avec une adoption et un affichage clairs des critères d'attribution. Aubervilliers se devra d'être exemplaire en matière d'accompagnement et de respect du droit au logement opposable en fonction des étapes juridiques de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable). »</p>		<p>Les critères d'attribution inscrits dans le code de la construction et de l'habitat (CCH) ont été rappelés et les priorités municipales validées par le Bureau municipal.</p> <p>Le nouveau dispositif a été présenté au Conseil municipal du 05/06/2008 avec notamment la mise en place de la commission de désignation Concernant le respect de la loi DALO, Soumia Zahir, conseillère municipale en charge, notamment, de ces questions, y veille de manière permanente. La Ville s'assure à ce que les services de l'État sollicitent l'avis du Maire avant chaque proposition de logement à Aubervilliers comme le prévoit la loi et qu'ils communiquent le motif de priorisation retenu par la commission de médiation DALO.</p> <p>Entre 2008 et 2010 : 112 relogements DALO ont pu aboutir.</p>
<p>Engagement N°102</p> <p>« Nous convoquerons dès l'automne 2008 la première conférence locale du logement associant tous les partenaires institutionnels, les bailleurs publics et privés, les agences immobilières, les amicales de locataires et les associations de défense des mal-logés. »</p>		<p>La première conférence a bien eu lieu dès l'automne 2008 puis chaque année à la même époque jusqu'en 2012. Chacune des conférences a donné lieu à des travaux préparatoires avec les partenaires institutionnels ou citoyens (bailleurs sociaux, aménageurs, associations, agences immobilières, etc.).</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 103</p> <p>« Nous exigerons la création d'une commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives au niveau du département conformément à la loi du 13 juillet 2006. Dans cette perspective nous demanderons au conseil d'administration de l'OPH d'élaborer un plan de prévention des occupations illégales et notamment de réduire le nombre de logements vacants (quitte à réaliser les travaux nécessaires en milieu occupé en contrepartie d'un aménagement des loyers). »</p>		<p>Une note a été présentée au bureau de l'OPH du 9 avril 2009 afin de proposer un nouveau dispositif permettant de mieux prévenir les expulsions locatives.</p> <p>Un suivi très régulier des logements vacants est assuré par les services de l'OPH. Les protocoles d'accord de réalisation des travaux en contrepartie d'un remboursement d'un ou plusieurs mois de loyer ont été rendus opérationnels par les services de l'OPH et mis en place sur les sites le permettant.</p>
<p>Engagement N° 105</p> <p>« Nous mettrons en œuvre au sein du parc social de nouvelles modalités d'échanges de logement (Bourse d'échange) pour tenir compte au plus près de l'évolution des familles et de l'autonomie des personnes. Cette nouvelle procédure respectera le principe de maintien dans le parc social et du contrat de location à durée indéterminée. »</p>		<p>Plusieurs actions ont été mises en place à l'OPH pour favoriser les mutations :</p> <p>Le contingent propre de l'OPH est réservé aux mutations.</p> <p>Instauration d'une prime au déménagement en 2010 pour les ménages souhaitant libérer un grand logement pour un plus petit (afin de faciliter la libération des grands logements qui manquent le plus).</p> <p>Accord inter-bailleurs entre l'OPH, la RIVP et Immobilière 3F pour favoriser les échanges entre les bailleurs.</p> <p>Depuis 2008 et jusqu'à juin 2012, l'OPH a fait aboutir plus de 500 demandes de mutations.</p>
<p>Engagement N° 106</p> <p>« Nous n'écarterons pas par principe les demandes d'accession à la propriété dans le parc social de la Ville dès lors que les conditions fixées par le conseil d'administration de l'office public seront respectées (ancienneté de résidence, projet patrimonial, contrepartie en construction neuve, gestion cohérente du parc de logements, etc.). À cette même fin, nous faciliterons l'utilisation des mécanismes de location/accession (Prêt Social Location/Accession).</p>		<p>Lors du Conseil d'Administration de l'OPH du 11 décembre 2008, il a été arrêté le principe d'une mise en vente d'une partie de son patrimoine (dans la limite de 40 logements) et les critères s'y appliquant ainsi que le périmètre concerné.</p> <p>Une première promesse de vente a été signée en 2012 par des locataires de l'OPH.</p>
<p>Engagement N° 107</p> <p>« Nous proposerons la signature par les offices publics de l'agglomération d'une convention de patrimoine social avec la Région d'Île-de-France pour les rénovations. »</p>		<p>La municipalité a fait cette proposition mais la Région Île-de-France n'a pas souhaité signer cette convention avec l'OPH car elle la réserve aux organismes disposant de plus de 10 000 logements.</p>
<p>Engagement N° 108</p> <p>« Nous favoriserons la création d'un Syndicat du Logement de la Région Île-de-France à l'image du Syndicat de Transport de la région Île-de-France (STIF). »</p>		<p>La Région Île-de-France a délibéré en ce sens en 2012 et le débat pour faire émerger cette entité est plus que jamais d'actualité.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 113</p> <p>« Pour assurer un entretien quotidien et de qualité du parc de logement locatif public, nous instaurerons une obligation de réparation sous 48 heures des petites et moyennes dégradations. L'expérience de la régie de quartier de la Maladrerie doit être reproduite dans d'autres quartiers de la ville. »</p>		<p>Dans la Convention d'Utilité Sociale (CUS) signée en 2011 avec l'Etat, l'OPH se fixe pour objectifs de définir les travaux susceptibles d'être réalisés sous un délai de 48 h. Si l'OPH travaille à améliorer en permanence le traitement des réclamations et la qualité de service, cette obligation n'est à ce jour pas encore mise en œuvre.</p>
<p>Engagement N° 114</p> <p>« Nous recréerons des postes de gardiens d'immeubles dans le parc HLM de la ville. »</p>		<p>L'OPH a pourvu l'ensemble des postes vacants et créé un véritable métier de gardien à travers la formation des responsables des bureaux d'accueil en 2011. D'autres bailleurs, comme la RIVP ou Moulin Vert, ont créé des antennes et renforcent les équipes sur leurs sites.</p>



Véronique LE BIHAN



Seniors. Gestion de l'eau

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°88A</p> <p>« Nous anticiperons un nouveau partenariat avec le complexe d'activités numériques aux portes de la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette pour le rendre accessible à moindre coût à tous les Albertivillariens. »</p>		<p>Démarrage du projet Vill'up, un lieu hybride commercial-culturel pour servir d'interface entre les habitants (Albertivillariens et autres habitants limitrophes) et la Cité des sciences. Ce projet a accusé beaucoup de retard et son démarrage remonte à fin 2012.</p>
<p>Engagement N° 146</p> <p>« Nous étendrons les prérogatives de l'association Les Seniors d'Aubervilliers et de l'espace qui lui est dédié, rue Heurtault : université du 3^e âge, bourse du bénévolat seniors, coopération décentralisée, voyages découvertes, ateliers d'écriture et de réalisation de biographie, système d'échanges local (échange de savoir et de savoir-faire), organisation de conférences thématiques, coopérative de services, etc. ».</p>		<p>Bourse du bénévolat créée au service de la Vie associative. Système d'échange local créé à La Maison des Pratiques et du Bien être du quartier du Marcreux. Participation du Conseil des sages au Festival de la Paix à Beit Jala (Palestine) et poursuite de projets d'échanges internationaux en Palestine et ailleurs en 2013. Première édition du Salon Vill'Agés en janvier 2013 (ateliers sports, conférences thématiques et conférences-conseils, rencontre-débat, expositions, atelier sportif...).</p>
<p>Engagement N° 147</p> <p>« Un Conseil des sages pour les seniors ».</p>		<p>Le Conseil des sages a vu le jour en 2011. Il est composé d'Albertivillariens, âgés de 55 ans au moins, volontaires et bénévoles, désireux (ses) de s'investir dans la vie de la Cité.</p>
<p>Engagement N° 148</p> <p>« Nous renforcerons la délégation municipale Seniors en lui rattachant les services et prestations aux personnes âgées (aide et soins à domicile). »</p>		<p>Rattachement des services Aide et Soins à domicile à la direction de l'autonomie, délégation des Seniors et personnes âgées.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 150</p> <p>« Nous proposerons des actions spécifiques pour prévenir et combattre la solitude de nos grands aînés : accès de tous à une offre culturelle et de loisirs diversifiée, organisation d'événements à l'occasion des anniversaires, facilitation des déplacements dans la ville (navettes dédiées) y compris à l'intérieur des cimetières et jusqu'aux sépultures, lecture à domicile, rencontre inter générationnelle avec les écoles... »</p>		<p>Accueil en 2013 d'une antenne de l'association des Petits Frères des Pauvres qui crée une première équipe de bénévoles qui vont se consacrer à la visite à domicile de personnes âgées.</p> <p>Cette création se fait en collaboration avec le CLIC (centres locaux d'informations et de coordinations).</p> <p>Une navette gratuite sur RdV 2 fois par semaine pour Le Millénaire et le cimetière. Cette navette pour les seniors sera expérimentée à partir de la fin février 2013 et pour une période de six mois. Le Conseil des sages évaluera cette expérimentation. Accompagnement individuel pour les personnes dépendantes pour des RdV médicaux, célébration des centenaires par la Ville, repas des Anciens, Noces d'or accompagnement en groupe, accompagnement de rencontres intergénérationnelles des personnes âgées de l'appartement gérontologique.</p> <p>Rencontres intergénérationnelles : Présence d'un Conseil des sages à la commission Auber +.</p> <p>Travail commun entre le Conseil des sages et le Conseil local des jeunes...</p> <p>Partenariat avec Culture du cœur, association qui offre des places de spectacles gratuites pour les seniors.</p>



Omar-Aït BOUALI



Jeunesse et Sport

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°2</p> <p>« Chaque quartier sera doté de lieux adaptés à tous les âges de la vie. Aires de jeux, city-stade, espaces verts de proximité et possibilité de se réunir ou de faire du sport. »</p>		<p>Tous les quartiers ne se sont pas dotés de ces terrains, mais l'engagement est bien amorcé. Certains lieux sont finalisés et d'autres sont en cours.</p> <p>Réhabilitation du terrain Gabriel Rabot (synthétique et sécurisation).</p> <p>Création du city stade au sein du square Stalingrad.</p> <p>Création du city stade Cité République, square Julien Saiz.</p> <p>Réhabilitation du city stade Robespierre.</p> <p>Un city stade Robespierre.</p> <p>Un parcours Santé est en cours d'élaboration avec l'OMJA et est intégré dans l'Agenda 21. Il consiste à « mailler » les différents quartiers (parcs et squares, points verts où peuvent être installés des portiques, équipements de gym, points d'eau...) vers les berges du canal qui est l'axe vasculaire de la biodiversité de la ville et vers le Parc de La Villette.</p> <p>Projet de création de 2 city stades, rue des Cités (en cours).</p> <p>Création de parcours sportifs sur les berges du canal (en cours).</p> <p>Sécurisation du city stade des Presles (en cours).</p>
<p>Engagement N°23</p> <p>« Nous procéderons à l'inventaire de tous les locaux ou espaces disponibles au niveau d'un quartier (terrains sportifs dans les établissements scolaires...) et nous mettrons ces espaces disponibles au niveau d'un quartier à la disposition des habitants. »</p>		<p>Une réactualisation complète des plannings d'utilisation a été faite pour mutualiser et optimiser l'utilisation des différents équipements et aussi pour favoriser une coopération entre les clubs et les établissements scolaires.</p> <p>Ouverture des équipements tous les dimanches et jours fériés pour les jeunes adultes dans le cadre de pratiques encadrées non compétitives et hors fédération.</p> <p>Pour exemple, mise à disposition du stade Auguste Delaune aux jeunes adultes, ouverture des gymnases Le Corbusier et Robespierre.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°34</p> <p>« Nous favoriserons l'accès à la pratique du sport pour tous, à tous les moments y compris la nuit. Nous développerons l'encadrement des activités et la formation ».</p>		<p>45 activités sportives différentes peuvent être pratiquées à Aubervilliers. Il y a un élargissement des horaires en plus de l'ouverture le dimanche des établissements sportifs mais pas la nuit à cause des nuisances sonores.</p> <p>Depuis début 2013, le Service municipal des sports développe la pratique sportive auprès des personnes en situation de handicap. C'est le dispositif Sport Handicap (Basket-fauteuil, Rugby-fauteuil...).</p>
<p>Engagement N°35</p> <p>« Nous faciliterons la construction de nouveaux équipements pour mieux répondre au besoin des clubs. »</p>		<p>Ouverture de la salle d'escrime. Réhabilitation du Centre nautique. Création d'un club house pour le club de tennis Paul Bert. Ouverture du gymnase intercommunal Casarès-Doisneau. Mise en synthétique de la pelouse du stade André Karman.</p>
<p>Engagement N°36</p> <p>« Nous soutiendrons les associations et toutes les activités sportives, particulièrement avec les écoles et dans les quartiers ».</p>		<p>Développement des interventions sportives encadrées par des éducateurs diplômés d'État en direction des seniors, du public handicapé au sein de la Maison d'Accueil Spécialisé, des jeunes suivis dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative ainsi que dans les structures de loisirs maternels et primaires.</p> <p>Création d'un poste de chargé de Vie sportive au sein du Service des sports afin d'accompagner le mouvement sportif.</p> <p>Augmentation des interventions sportives dans les écoles (escrime, vélo, ultimate, danse, boxe éducative, judo, tennis, natation), les éducateurs sportifs interviennent de la maternelle au CM2 (ceci représente 156 classes dont 3 700 enfants).</p> <p>Mise en place d'actions au sein des événements de la ville (Sport en fête, course populaire, Aubercanal, Olympiades, rencontres sportives, Aqua-ciné, Aqua-concert, festival autour de l'eau...).</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 104</p> <p>« Nous donnerons un vrai fondement juridique au Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) et créerons une résidence pour jeunes actifs en mobilité (JAM). Une deuxième résidence pour jeunes travailleurs sera également construite. »</p>		<p>Modification des statuts en 2011 du CLLAJ (Comité local pour le logement des jeunes). Création de la résidence Carmen Caron - 80, avenue de la République pour 156 étudiants et 93 jeunes actifs. Réhabilitation du Foyer des jeunes travailleurs (FJT). Création de l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) au 61, rue de la Commune de Paris.</p> <p>Résidence étudiante de 205 chambres, avenue Victor Hugo.</p>
<p>Engagement N° 136</p> <p>« Nous nous engageons à promouvoir les droits de la jeunesse à l'éducation, au logement, à la santé, à la formation, à l'emploi et aussi à la sécurité ».</p>		<p>Renforcement de l'équipe du Service jeunesse. Dispositif Auber +. Mise en place du service civique (15 jeunes). Accueil de 3 jeunes volontaires européens au PIJ. Opération jobs d'été. Contrat d'autonomie (289 contrats signés de 2009 à 2012). Convention avec la société S3G et l'institut de formation CECYS (Centre d'Enseignement Cynophile et de Sécurité) afin que les jeunes bénéficient de la formation d'agents de surveillance en sécurité privée.</p> <p>Convention avec Nos quartiers ont des talents 10 à 20 jeunes suivis par an.</p> <p>Aide à la formation BAFA (40 jeunes par an) et organisation de sessions BAFA (90 jeunes) au sein du lycée Le Corbusier.</p>
<p>Engagement N° 138</p> <p>« Nous rechercherons l'égalité réelle en faisant bénéficier les jeunes qui possèdent le moins de patrimoine privé un soutien adapté pour l'accès aux sports et activités culturelles. »</p>		<p>Mise en place du dispositif Sport-handicap. Dans le cadre du Passeport-loisirs, la Ville a impulsé une convention avec la CAF et les clubs sportifs pour la mise en place d'une convention permettant aux jeunes de 6 à 18 ans de ne plus avancer les frais d'inscription des clubs (de 46 à 92 euros) pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 540 euros.</p>
<p>Engagement N° 140</p> <p>« Création d'un contrat local jeune Auber + ».</p>		<p>Créé en 2008 le contrat local jeune Auber + consiste à accorder une aide financière aux Albertvillariens de plus de 16 ans sur des projets en contrepartie d'une action d'utilité sociale ou d'intérêt général. En 3 ans, près de 500 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°20</p> <p>« L'accompagnement à la scolarité se fera en lien avec la création du contrat local jeune Auber +, soutien municipal à des projets personnels contre des services rendus à la ville. Un conseiller municipal en assumera la responsabilité. »</p>		<p>Certains jeunes qui bénéficient du contrat jeune Auber + donnent en contrepartie du temps pour l'accompagnement scolaire.</p>
<p>Engagement N° 141</p> <p>« Les contreparties du contrat local jeune Auber + seront diverses : accompagnement à la scolarité, aide à l'animation dans les centres de loisirs, maternels notamment, visites aux personnes âgées isolées, actions de coopération internationale, participation aux journées ville-propre, babysitting, etc. »</p>		<p>Services de la commune ayant accueilli des jeunes d'Auber + :</p> <p>Pôle Jeunesse et Sport, Direction Vie associative et Relations internationales, Service jeunesse, Observatoire de la Société locale, Services Politique de la Ville, Lutte contre les discriminations et droits des femmes, Conseil local des jeunes, Point information jeunesse, Cabinet des élus, Direction de l'Autonomie, Pôle Education Enfance</p> <p>Service DLDSQ, Centre de loisirs maternels, Agents de surveillance des parcs et jardins, Service des sports, DAC, Service des Archives et de la documentation</p> <p>Associations de la commune ayant accueilli des jeunes d'Auber + :</p> <p>Boxing Beats, Culture Art Société Productions, OMJA, Association ACRO, Génération Engagée, Ateliers Kuso, Centre de Gérontologie, Constance Mazier, CMA Judo Jujitsu, Festival Ville des Musiques du Monde, CMA Gymnastique, Hors cadre, Ecole A. Mathiez, Tof Muaythai, PICMAA, Compagnie Méliadès, Aubervacances -Loisirs, Macadam.</p>
<p>Engagement N° 144</p> <p>« Nous développerons le Pôle information jeunesse ».</p>		<p>Le PIJ a été renforcé par du personnel et de la formation. L'ambition est de délocaliser le Pôle multimédia afin de disposer de la totalité des locaux.</p> <p>5 000 jeunes sont accueillis par an, en moyenne, au PIJ.</p>
<p>Engagement N° 145</p> <p>« Nous poursuivrons l'effort de refondation de l'Office municipal de la Jeunesse (OMJA) et pérenniserons le Conseil local des jeunes. »</p>		<p>Le Conseil local des jeunes (13-18 ans) renouvelle son Conseil pour la première fois depuis sa création en 2005.</p> <p>Les élections se sont déroulées en janvier-février 2013 dans les lycées, collèges et structures jeunesse de la ville.</p> <p>De plus, courant 2013, création du Comité local jeunes pour élargir la cible aux 18-25 ans.</p> <p>Concernant l'OMJA, l'effort s'est concentré sur la recherche d'une plus grande autonomie de l'association par rapport au personnel municipal. Aujourd'hui il ne reste plus que 3 postes Ville sur 6.</p> <p>Le reste ayant été remplacé par un recrutement propre à l'association.</p>



Brahim HEDJEM

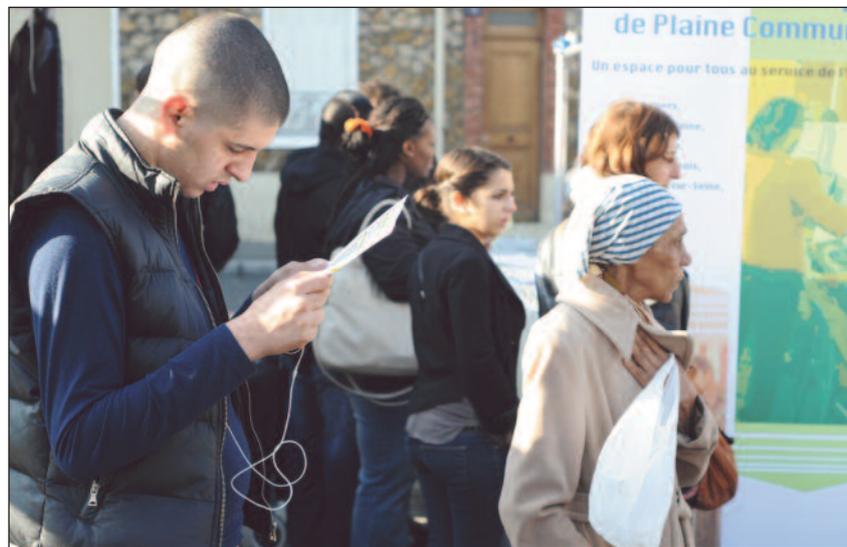


Commerce.
Emploi, insertion, formation

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 54</p> <p>« Enfin, en lien avec les Chambres consulaires, nous préparerons pour l'automne 2008 des Etats généraux sur l'activité commerciale sédentaire et ambulatoire, le recensement par quartier des besoins non satisfaits et les formations aux métiers du commerce. »</p>		<p>Une Charte du mobilier urbain a été réalisée mais pas les autres points de cet engagement.</p>
<p>Engagement N° 117</p> <p>« Nous favoriserons les actions de formation en direction des jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée en renforçant les partenariats avec le Conseil général, la mission locale, le plan d'insertion local pour l'emploi de Plaine Commune et les entreprises locales ».</p>		<p>La municipalité s'est appuyée sur la mission locale (avec tous ses outils tels que l'AVA - accompagnement vers l'alternance pour les jeunes d'Aubervilliers...) et le PLIE (Plan local d'insertion économique) en associant le Conseil régional qui participe par des subventions. De son côté, le Conseil général participe par des actions ayant trait à la formation. Depuis 2008, le Mois de l'emploi mobilise les partenaires et offre 40 dates dédiées à l'information, à la formation professionnelle et au recrutement.</p>
<p>Engagement N° 118</p> <p>« Pour mieux préparer les demandeurs d'emplois de notre ville, nous demanderons aux services publics de l'emploi une meilleure anticipation des besoins des entreprises, notamment pour les chantiers liés au programme de rénovation urbaine ou l'aménagement et l'activité commerciale de la porte d'Aubervilliers ».</p>		<p>Il y a eu création d'emplois dans le chantier liée à l'activité commerciale de la porte d'Aubervilliers. Près d'un quart des salariés du centre commercial Le Millénaire sont des Albertvillariens.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 119A</p> <p>« Nous nous assurerons de la mise en place effective de l'espace d'Aubervilliers, de la Maison de l'emploi, du territoire de Plaine Commune pour permettre le déploiement rapide de l'ensemble de ses services en direction des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises ».</p>		<p>C'est un lieu de rencontre qui permet à toutes les personnes qui s'y présentent d'échanger sur tous les aspects liés à la demande d'emploi, à la rédaction d'un CV, à la consultation d'offres sur Internet. Une vingtaine de postes Internet sont mis à la disposition des utilisateurs. Au sein de cette MDE, deux animateurs aident les demandeurs d'emplois dans leurs démarches.</p>
<p>Engagement N° 119B</p> <p>« Une meilleure association des partenaires locaux, patronaux et salariaux, aux actions développées sera systématiquement recherchée et nous proposerons l'édification d'une nouvelle Bourse du Travail au cœur de la Plaine.»</p>		<p>La nouvelle Bourse du travail est en construction et se situera à côté de l'Espace Fraternité (92 avenue Victor Hugo). La livraison est prévue pour 2013.</p>
<p>Engagement N° 122</p> <p>« Nous optimiserons les avantages permis par l'implantation d'une zone franche urbaine sur le quartier du Fort d'Aubervilliers, nous solliciterons des adaptations réglementaires pour favoriser l'embauche des habitants du quartier ».</p>		<p>La Zone franche est intercommunale, elle va de Drancy à Bobigny en passant par Pantin et Aubervilliers.</p> <p>La partie sur le Fort d'Aubervilliers est petite avec très peu d'entreprises. La relation avec l'emploi sur cette zone est très faible. Il n'y a eu que 3 personnes embauchées. Le projet du Fort d'Aubervilliers n'est pas finalisé, il est en concertation et ne sera opérationnel qu'en 2015. Le dispositif de la ZFU est pour l'instant prorogé jusqu'en 2014.</p>
<p>Engagement N° 123</p> <p>« Des expérimentations seront menées pour multiplier la mise en place de chantiers-écoles associant temps de formation et temps de travail lors de chantiers d'utilité publique et sociale. »</p>		<p>Dans la programmation de Plaine Commune des Chantiers écoles sont en route. Ce cas est expérimenté avec le CFA (Centre de formation et d'apprentissage) au sein de l'Unité territoriale des parcs et jardins.</p>
<p>Engagement N° 124</p> <p>« Un service de la Maison des associations sera dédié à la constitution de dossiers d'emplois-aidés auprès des tutelles de référence (emplois tremplins, CAE, CIVIS, adultes relais, etc.). Des parcours d'insertion professionnelle pourront ainsi se dégager dans le domaine du sport, des arts et métiers du spectacle, de la culture, des arts plastiques, de l'inter-culturalité et de la médiation et de l'interprétariat. »</p>		<p>La Maison des associations assure le traitement de dossiers d'emplois-aidés pour les associations demandeuses.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 125</p> <p>« Un bus pour l'emploi des jeunes sera mis en œuvre périodiquement pour rendre davantage accessible les services publics à l'emploi auprès des jeunes ».</p>		<p>Les partenaires liés à l'activité n'en voient pas l'utilité. Ils préfèrent concentrer leurs actions sur la mission locale.</p>
<p>Engagement N° 143</p> <p>« Nous créerons une mission d'information et d'évaluation sur les formations post-bacs et l'école de la deuxième chance et aides aux jeunes créateurs d'entreprises.</p>		<p>Un guide d'information post bac a été édité. Concernant l'aide aux jeunes créateurs d'entreprises, la Ville soutient les associations qui œuvrent dans ce domaine (exemple : Yump académie) et agit à travers les structures institutionnelles (Adie, Miel, pépinières d'entreprises...).</p>
<p>Engagement N° 132</p> <p>« Pour soutenir l'emploi local, nous aiderons le développement des structures d'insertion par l'activité économique (type « entreprise d'insertion » et « association intermédiaire », régies de quartiers). »</p>		<p>Fort soutien en direction des régies de quartiers dans le cadre des marchés publics de la ville et des associations (Les Restos du cœur) à travers l'octroi de subventions. Le PLIE (plan local d'insertion économique) agit de façon probante auprès des Albertivillariens en difficulté d'accès au marché du travail, à qualification peu élevée ou inadaptée et qui manifestent une volonté et/ou une capacité à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle durable.</p>
<p>Engagement N° 39</p> <p>« Nous assurerons la pérennisation des commerces « de bouche » traditionnels par des négociations préalables avec les chambres consulaires et les syndicats professionnels : aide à l'installation de jeunes de la ville, garantie pour les rachats de fonds de commerce ».</p>		<p>Le Conseil municipal du 28 juin 2007 a délibéré pour déterminer un périmètre de sauvegarde des fonds de commerces afin de permettre le maintien de la diversité de l'offre commerciale. Ne maîtrisant pas l'ensemble des moyens nécessaires, la ville a donc opté pour valoriser, avec les commerçants, les abords des établissements ainsi que leur devanture. Dans cette optique, la Charte du mobilier commercial a été mise en place le 1^{er} juillet 2011. Soutien à l'installation d'une charcuterie dans le quartier de la Mairie, d'une poissonnerie dans le quartier du Fort d'Aubervilliers, démarche d'implantation d'enseignes comme Picard. Le fonds d'aide pour le développement au petit commerce apporte une aide importante.</p>
<p>Engagement N° 40</p> <p>« Nous érigerons en principe la diversité commerciale et nous ferons preuve d'une vigilance accrue dans la rédaction des baux et la destination commerciale des locaux ».</p>		<p>Avec 1 500 cellules commerciales, la ville d'Aubervilliers n'avait pas d'outil recensant l'ensemble des commerçants et artisans par activité et par secteur. La Ville a réalisé un annuaire des commerçants édité depuis le 1^{er} juillet 2011. Une vigilance est apportée à chaque reprise de fonds de commerce avec la question de l'opportunité de préempter si nécessaire.</p>



Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°42</p> <p>« Nous réaffecterons à des usages commerciaux des locaux disponibles dans les zones de chalandises traditionnelles ».</p>		<p>Travail difficile et long à mener mais donnant des résultats probants (Idem que l'engagement N°40).</p>
<p>Engagement N°46</p> <p>« Nous proposerons l'élargissement des missions de la Maison du commerce vers des services plus opérationnels : bourse aux locaux, négociations mutualisées, aide au démarrage, recherche active de commerces franchisés (Picard, Etam...). »</p>		<p>Il y a une recherche active de franchisés comme Picard avec qui des négociations ont eu lieu. L'aide au démarrage a servi aussi à des implantations de commerces qui avaient disparu dans notre ville comme la poissonnerie ou la charcuterie. La bourse aux locaux existe, ce sont des locaux privés.</p> <p>Le Service commerce s'est doté d'un chargé de mission et d'un manager afin de gérer la revitalisation des enseignes de commerces de la ville.</p>
<p>Engagement N°47</p> <p>« Nous élaborerons une charte partenariale pour une animation commerciale festive et culturelle de qualité (organisation de concerts ou d'expositions, fleurissement des espaces et des terrasses, concours de la plus belle vitrine) ».</p>		<p>Des animations commerciales, concerts aux terrasses des cafés de la ville ont été réalisés avec le concours des commerçants et d'associations culturelles comme Auber' Jazz Day.</p> <p>Journée festive au cœur du centre-ville le 24 juillet 2011, de 12 h à 23 h, comme en 2010, avec un plateau musical mêlant jazz et musiques du monde.</p> <p>Pour ce faire, le collectif a reçu le soutien financier de la municipalité, via son service culturel et événementiel.</p> <p>En 2012, la fête se termina au parc Eli Lotar où le collectif s'est associé à Auber Canal Plage pour un concert assuré par le groupe BBA.</p>
<p>Engagement N°48</p> <p>« Nous réactualiserons les accords de co-développement avec les EMGP et nous formaliserons un partenariat commercial spécifique entre l'activité du centre-ville et du futur quartier commercial de la Porte d'Aubervilliers ».</p>		<p>Réussite des opérations d'embauches dans le cadre de l'ouverture du centre commercial et le travail mené à chaque ouverture d'enseignes.</p> <p>Les accords liés à la construction du Millénaire comportent une obligation d'imposition faite au promoteur ICADE par un reversement au Fonds de l'association des commerçants d'Aubervilliers. Cet argent sert à développer et soutenir les commerces du centre-ville et aussi les petits commerces de proximité en difficulté.</p>
<p>Engagement N°49</p> <p>« Nous développerons un projet d'aménagement commercial ambitieux pour le centre-ville pour favoriser un équilibre commercial global entre le futur quartier commercial de la Porte d'Aubervilliers, celui d'Émile Dubois et le centre-ville ».</p>		<p>Une note est passée en Bureau municipal courant janvier 2013 notamment pour mettre en valeur le passage de la rue Ferragus et de la rue du Moutier avec des commerces le long de ce passage.</p> <p>Pour ce faire, la Ville travaille avec un opérateur privé pour la commercialisation.</p>

Christine RATZEL-TOGO



Economie solidaire. Prévention des exclusions

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°7C</p> <p>« Un conseil de prévention des exclusions et de la promotion de l'économie solidaire permettra notamment de mieux faire face aux réalités sociales. »</p>		<p>Le 17 octobre 2008, à l'occasion de la Journée du refus de la misère, un Conseil local de prévention des exclusions et de promotion de l'économie solidaire a été créé.</p>
<p>Engagement N°7D</p> <p>De plus, Aubervilliers s'associera pleinement à l'Année européenne contre la pauvreté prévue en 2010. »</p>		<p>La municipalité a signé une convention avec l'agence de service et de paiement, dans le cadre de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.</p>
<p>Engagement N°133</p> <p>« Nous organiserons la collecte de l'épargne de proximité pour permettre le financement de projets de développement local. »</p>		<p>Aucun service n'a pu travailler sur la question concernant la collecte de l'épargne de proximité.</p>
<p>Engagement N°133Bis</p> <p>« Nous promouvoir toutes les démarches économiques favorisant les produits éthiques et le commerce équitable. »</p>		<p>Promotion du café solidaire, créé par Epicéas, pour la dégustation et vente de produits alimentaires issus du commerce équitable et exposition sur le commerce équitable.</p>
<p>Engagement N°134</p> <p>« L'implantation récente sur notre ville d'une filiale de l'ADIE, ADIGO, permettra le développement du micro crédit sur Aubervilliers, en partenariat avec la ville. »</p>		<p>Ouverte depuis début 2008, cette boutique propose des petits prêts destinés à créer ou développer des activités indépendantes. Le micro crédit social est en partenariat avec le Département, le CCAS et la ville d'Aubervilliers.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°135</p> <p>« La Maison des solidarités (Epicéas) deviendra un lieu de ressource du développement de l'économie solidaire. »</p>		<p>En plus des activités d'Epicéas qui offre depuis dix ans de l'aide alimentaire aux plus démunis à Aubervilliers, elle a permis un accompagnement social et professionnel complémentaire, ainsi que d'autres services utiles : une aide administrative, la mise à disposition d'une douche et d'une consigne pour déposer leurs affaires.</p> <p>En 2010, Epicéas, d'une part a soutenu 869 familles confrontées à la précarité, d'autre part leur a offert un accès à la culture, via un partenariat avec le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers et le cinéma Le Studio qui offrent régulièrement des places.</p>
<p>Engagement N°81</p> <p>« La loi permet aux agences de l'eau de financer des actions de coopération décentralisées. Les associations de la ville devront bénéficier de ces financements pour leurs actions de solidarité. »</p>		<p>La municipalité et les associations de ressortissants Boulyens ont sollicité le Syndicat des eaux d'IDF, SEDIF, pour un projet d'adduction en eau potable et de formation pour l'entretien de l'infrastructure dont le coût global s'élève à 248 919 €, dont 230 000 € versés en 2009 par le SEDIF.</p> <p>Bouly, commune rurale de Mauritanie composée de 19 villages s'est vue apporter de l'eau potable grâce à ce financement.</p>



Daniel GARNIER



Enseignement. Médecine et Restauration scolaires

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°23</p> <p>« Nous procéderons à l'inventaire de tous les locaux (y compris dans les établissements scolaires) et nous les mettrons à la disposition des habitants des quartiers ».</p>		<p>Les réfectoires de certaines écoles sont mis à la disposition des associations et des partis politiques gracieusement. Ils sont prêts aux habitants pour une somme très modique. Ce service est géré par les Relations publiques.</p>
<p>Engagement N°14</p> <p>« Nous maintiendrons une salle polyvalente dans chaque groupe scolaire ainsi qu'une salle informatique équipée et accompagnée d'un service de maintenance réellement effectif. »</p>		<p>Cela ne s'est pas fait dans toutes les écoles, en revanche toutes les nouvelles constructions en sont pourvues.</p>
<p>Engagement N°15</p> <p>« Nous solliciterons auprès de l'Inspection académique les moyens adéquats pour une scolarisation efficace des enfants pour qui le français est une langue étrangère. La bonne maîtrise de la langue française par tous les Albertivillariens sera un objectif prioritaire pour contribuer au mieux vivre ensemble. Dans le même temps, nous valoriserons le bilinguisme dès l'école primaire. En lien avec l'Inspection académique et les acteurs compétents, nous valoriserons l'apprentissage des langues maternelles pour favoriser les échanges interculturels et l'ouverture sur les autres. »</p>		<p>En remplacement des cours du samedi matin les enseignants donnent des cours de soutien aux élèves en difficulté et des stages de remise à niveau ont également été mis en place durant la première semaine des vacances scolaires. Le dispositif du CLIN (classes d'initiation pour les non francophones) ne concerne que quatre ou cinq classes. Les cours d'arabe et de chinois sont favorisés par les pays d'origine via leur consulat. Une à deux heures de cours hebdomadaires sont données aux enfants d'Aubervilliers.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 16</p> <p>« Nous demanderons que le travail statistique de l'Education nationale concourt à l'élaboration d'indicateurs qui permettent de décrire les conditions de vie réelle des enfants en dehors de l'école et d'en tenir compte dans l'application des projets et la répartition des moyens pédagogiques (dans le respect absolu des règles en vigueur en matière d'exploitation des fichiers statistiques et de leurs croisements). »</p>		<p>Les chiffres sont ceux de l'Insee. L'Éducation nationale ne communique pas de chiffres.</p>
<p>Engagement N° 17</p> <p>« Nous interviendrons auprès de l'Inspection académique et du Ministère de l'Education nationale pour favoriser un redécoupage des zones d'éducation prioritaire (ZEP) pour permettre une juste et égale répartition des moyens entre les établissements scolaires communaux. »</p>		<p>L'accord de redécoupage a été obtenu pour l'école intercommunale ce qui a permis de la classer en ZEP.</p>
<p>Engagement N° 10</p> <p>« Un effort important en construction scolaire permettra la scolarisation de tous les enfants de 3 ans en maternelle et rouvrira la possibilité d'un accueil dès l'âge de 2 ans en accord avec l'Inspection académique et la volonté des parents avec pour objectif à terme (2) la création d'une Maison des parents.</p>		<p>A ce jour, ce projet n'est pas mis en place. Il n'y a pas suffisamment de places dans les écoles maternelles pour les enfants de 2 ans, en revanche ceux de 3 sont tous scolarisés et il n'y a pas encore de Maison des parents.</p>
<p>Engagement N° 13</p> <p>« Nous réajusterons les moyens pédagogiques et le contenu des temps périscolaires qui seront approfondis et diversifiés : développement de projets à vocation culturelle et éducative au sein de l'école, étude proposée à tous les élèves en difficulté. »</p> <p>« Création, en accord avec l'Inspection académique lorsque nécessaire, de postes d'assistants pédagogiques dans les écoles primaires. Développement de projets à vocation culturelle et éducative au sein de l'école. »</p>		<p>Il n'y a pas eu de postes supplémentaires dans l'Education nationale, au contraire les moyens humains ont été diminués. Ce sont les enseignants qui assurent l'aide personnalisée aux enfants ainsi que les activités culturelles et éducatives en dehors du temps scolaire.</p> <p>Cette situation devrait a priori évoluer suite à la nouvelle réforme de l'école, dont les applications et mesures sont attendues dès la rentrée scolaire de 2013.</p>
<p>Engagement N° 88B</p> <p>« Nous anticiperons un nouveau partenariat avec le complexe d'activités numériques aux portes de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette pour l'ouvrir aux établissements scolaires de la ville. »</p>		<p>Tous les professeurs de la ville ont accès à des formations gratuites dans le complexe d'activités numériques de la Cité des Sciences et de l'industrie qui offre des tarifs avantageux pour les établissements scolaires de la ville équivalents à ceux pratiqués pour les écoles en Zone d'Education Prioritaire.</p>



Tunis THEURIER-AZZOUZ



**Réussite éducative.
Éducation à l'altérité**

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°74</p> <p>« Nous développerons une politique de prévention précoce en direction des pré-adolescents et une cellule de veille éducative sera mise en place en direction des jeunes en absentéisme ou en rupture scolaire ».</p>		<p>C'est le service d'accueil des collégiens temporairement exclus (ACTE), mis en place en début de mandat, qui s'en charge.</p> <p>La qualité de l'encadrement : des adultes formés et disponibles assurent un accompagnement de qualité.</p> <p>La prise en charge rapide de l'adolescent : les institutions interviennent dès le premier dérapage.</p> <p>La mise en place systématique de la coéducation : travailler de concert avec l'ensemble des adultes y compris en y associant les parents.</p> <p>Renforcement du PRE (Programme réussite éducative), Internat d'excellence.</p> <p>L'équipe de Réussite éducative se compose d'assistantes sociales, de psychologues, de membres de l'Education nationale, d'éducateurs, de médiateurs et d'animateurs.</p>



Benoît LOGRE



Petite enfance. Politiques sociales

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°8</p> <p>« L'accueil de la petite enfance doit redevenir un objectif ambitieux et se décliner en nouvelles crèches, halte garderies et autres lieux d'accueil aux horaires atypiques adaptés aux nouveaux modes de vie de nos concitoyens et aux situations sociales les plus diverses (en particulier pour répondre aux besoins des nombreuses familles monoparentales que compte notre ville) ».</p>		<p>Quatre nouvelles crèches ont été créées : la micro-crèche du Long Sentier, la crèche associative Houlabaloo ouverte au Landy avec accueil pour les enfants handicapés, la crèche municipale Annicke Kélébé, la crèche « Scoubidou ».</p> <p>Au total, cela représente 115 berceaux supplémentaires.</p>
<p>Engagement N°9</p> <p>« Nous nous inspirerons des formes nouvelles d'accueil ou de garde qui émergent depuis plusieurs années. Accueil en relais d'assistantes maternelles de type Gepetto, service associatif de babysitting, charte éthique, vocation intercommunale, complémentarité avec les autres modes de garde, prise en charge tardive des enfants, qualification des intervenants, participation financière des familles calculée selon leur quotient familial seront mis en œuvre et développés. Parce que nous développerons ce secteur professionnel, nous en ferons découvrir toute la palette des métiers ».</p>		<p>Le dispositif Gepetto n'est pas établi car selon l'élu il ne semble pas très pertinent en milieu urbain.</p> <p>Le travail a été réalisé sur l'élargissement de l'amplitude horaire des crèches afin de répondre au mieux à la demande des familles.</p> <p>Le relais des assistantes maternelles est mis en place.</p>
<p>Engagement N°11</p> <p>« Nous favoriserons l'implantation d'un comité départemental de l'association Enfance et Partage en Seine-Saint-Denis, quasiment seul département qui en est dépourvu ».</p>		<p>Il n'y a pas d'implantation Enfance et partage sur notre ville.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 12</p> <p>« Un Conseil pour les droits et devoirs des familles, conformément à la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, deviendra un centre d'élaboration, d'impulsion et de coordination des actions locales de soutien à la parentalité avec pour objectif à terme la création d'une Maison des parents. »</p>		<p>Création du Conseil pour les droits et devoirs des familles le 12 avril 2010. La Maison des parents n'est pas encore réalisée.</p>
<p>Engagement N° 21</p> <p>« Nous mettrons en place un réseau de ludothèques sur l'ensemble de la ville ».</p>		<p>Prévu et comptabilisé dans le prochain contrat d'action régionale de 2014.</p>
<p>Engagement N° 120</p> <p>« L'insertion professionnelle, notamment des jeunes femmes, devra passer par une politique de la petite enfance renouvelée tenant compte de la précarité du travail, des amplitudes horaires importantes. La mise en place de modes de garde alternatifs et de crèches atypiques dont les heures d'ouvertures faciliteront la vie des parents ».</p>		<p>Ce dispositif reçoit, conseille et oriente ces femmes en difficulté. Cet accompagnement inclut une aide financière (500-800 euros) avant qu'elles n'arrivent sur le marché de l'emploi. Un dispositif associant la Mission locale, le PLIE (Plan local insertion économique) et la Municipalité a permis à plusieurs femmes de bénéficier d'une formation et d'une embauche sur une période de 18 mois. L'originalité de la crèche Scoubidou réside dans son parti pris d'offrir des places à un grand nombre de parents sans emploi et de les aider à en rechercher un. « Sur 42 parents sans emploi, 36 en ont retrouvé un », annonce la directrice générale de l'association IEPC (Institut d'éducation et de pratiques citoyennes), qui gère la crèche.</p>
<p>Engagement N° 121</p> <p>« Plus généralement, les horaires d'ouverture des services publics seront adaptés à l'évolution des modes d'exercices professionnels. »</p>		<p>La crèche Scoubidou établit une souplesse d'horaires d'ouverture de 6 h 30 à 19 h.</p>
<p>Engagement N° 152</p> <p>« Augmentation de l'offre d'accueil et sa diversification via la création de crèches associatives, de crèches parentales et de crèches à horaires décalés, ne doivent pas faire oublier la nécessité de mettre en place un plan de réfection des bâtiments des crèches municipales existantes. »</p>		<p>Depuis 2008, la crèche Ethel Rosenberg a été rénovée ainsi que la crèche départementale Schaeffer. Des travaux ont été effectués sur les haltes-jeux La Maisonnée et La Pirouette.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 153</p> <p>« Nous développerons le réseau local des assistantes maternelles en mobilisant les moyens adéquats pour augmenter leur nombre par des actions d'information sur le métier et la mise en place de formation professionnelle, en créant une prestation locale d'assistante maternelle. Une meilleure information sur la possibilité d'y avoir recours pour les familles ainsi qu'un réseau de baby-sitter seront mis en place ».</p>		<p>Un relais d'assistantes maternelles existe et fonctionne.</p> <p>Développement d'actions pour la promotion de l'accueil individuel et d'accompagnement des familles qui recherchent et recrutent une assistante maternelle dans le cadre du relais assistantes maternelles ; élaboration d'un projet de prestation locale versée aux familles qui emploient une assistante maternelle à Aubervilliers.</p> <p>Il y a eu une journée d'informations en avril 2012 concernant la découverte du métier d'assistante maternelle.</p>



Véronique HAMMACHE



Propreté. Handicap

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°57</p> <p>« Pour les personnes handicapées, nous accompagnerons l'utilisation du service Pam 93 (Pour aider à la mobilité). »</p>		<p>Le PAM 93 assure le transport des personnes en situation de handicap, sur réservation.</p>
<p>Engagement N°154A</p> <p>« Nous favoriserons la scolarisation de tous les enfants handicapés via la mise en place d'un Plan local handiscol ».</p>		<p>Aubervilliers est une des rares villes du département qui peut se prévaloir du nombre d'écoles accessibles du fait de la construction d'établissements neufs intégrant les normes d'accessibilité. Cependant, nous n'avons pas connaissance de la mise en place d'un plan Handiscol.</p>
<p>Engagement N°154B</p> <p>« Nous soutiendrons le développement des auxiliaires de vie scolaire dédiés. »</p>		<p>L'Éducation nationale a mis à disposition des assistants d'éducation qualifiés qui viennent renforcer les équipes d'auxiliaires de vie scolaire déjà en place pour accompagner les enfants élèves handicapés.</p>
<p>Engagement N°155</p> <p>« Nous relaierons l'initiative du Conseil général qui a mis en place en octobre 2007 une centrale de réservation et d'exploitation de transports spécialisés (PAM 93). Ce dispositif est bien entendu complémentaire au principe de mise en accessibilité de tous les transports publics. »</p>		<p>Une aide à la mobilité a été mise en place en 2011, à titre expérimental. Un service de navette est à disposition des personnes âgées sur demande.</p>
<p>Engagement N°157</p> <p>« Nous favoriserons l'accueil de jour des personnes handicapées dans des structures ordinaires ou spécialisées. »</p>		<p>Les centres de loisirs avec une AVS (assistante de vie scolaire) et le Service des sports en sont un exemple (Handisport). Mise en conformité des structures administratives de la ville.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 158</p> <p>« La Coordination municipale du handicap (CMH) sera recentrée sur les services à rendre aux personnes handicapées (relation avec la MDPH, information et accès aux soutiens financiers, etc.), la déclinaison locale du 2^e schéma départemental d'organisation médico-sociale en faveur des personnes adultes handicapées 2007-2010. Enfin, nous faciliterons son transfert du boulevard Félix Faure vers le centre-ville. »</p>		<p>La Maison de l'autonomie ne pourra voir le jour qu'en 2014 voire 2015.</p> <p>Le CMH a été transféré en centre-ville, il est maintenant situé au centre Pesqué avec le service du pôle gérontologique.</p>
<p>Engagement N° 159</p> <p>« Nous poursuivrons l'effort pour améliorer l'accessibilité des établissements publics aux personnes handicapées, notamment l'Hôtel de ville. »</p>		<p>CCAS, Mairie, Centre nautique, CMS, etc. ont été mis en accessibilité pour les personnes handicapées.</p> <p>D'autres travaux sont actuellement en étude et sont prévus pour une réalisation courant 2013.</p>
<p>Engagement N° 160</p> <p>« Nous proposerons la signature d'une Charte de l'accessibilité avec l'Association des Paralysés de France et nous multiplierons le nombre de feux tricolores sonorisés. »</p>		<p>Il n'y a pas de Charte d'accessibilité avec l'association des Paralysés de France et pas non plus de feux tricolores sonorisés.</p>
<p>Engagement N° 161</p> <p>« Nous réinstallerons une commission Mieux accueillir les personnes handicapées dans la ville dont les représentants participeront de droit aux commissions sur l'accessibilité créées récemment par la loi. »</p>		<p>Cette commission a eu lieu le 24 novembre 2011.</p>
<p>Engagement N° 61</p> <p>« Une ville propre tous les jours, samedis et dimanches inclus. L'objectif est ambitieux mais il est légitime. »</p>		<p>En plus des moyens de Plaine Commune, la Ville a ajouté une enveloppe de 70 000 euros pour la propreté le week-end, principalement pour les Quatre-Chemins et des rues adjacentes.</p>
<p>Engagement N° 62</p> <p>« Nous développerons les moyens humains et techniques pour parvenir à ce résultat. Une renégociation des moyens affectés à la ville d'Aubervilliers par Plaine Commune sera indispensable au regard des déséquilibres constatés. »</p>		<p>Les moyens humains : Création d'un poste d'agent de maîtrise dédié au suivi des quartiers et gestion urbaine de proximité.</p> <p>Les moyens matériels : 390 000 € d'investissements en remplacement de véhicules usagés et en matériels supplémentaires.</p> <p>Les actions d'amélioration : Obtention de la norme ISO 9001 sur l'organisation de la propreté. Augmentation des fréquences d'intervention mécanisée (lavage/balayage) sur les secteurs Heurtault et La Villette. Mise en œuvre de nouveaux matériels combinant laveuses et balayeuses dans les secteurs Canal et Centre-Ville ».</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°63</p> <p>« Nous mettrons en place des campagnes d'information grâce à des ambassadeurs du tri pour chaque quartier. Nous entreprendrons une lutte contre les dépôts sauvages par la surveillance continue des lieux sensibles (rue de la Gare, parking du Fort d'Aubervilliers, etc. »</p>		<p>En 2012, 40 animations de sensibilisation au tri des déchets et à la propreté ont été réalisées par l'Unité Propreté.</p> <p>25 animations itinérantes dans les cités, 7 en direction des enfants (écoles et centres de loisirs), 5 sur la bonne utilisation des colonnes enterrées, 3 sur la déchèterie communautaire.</p> <p>Une surveillance plus soutenue + 45 % de mise en demeure.</p> <p>Une action coercitive renforcée + 15 % de notes de frais.</p>
<p>Engagement N°65</p> <p>« Un numéro Vert facilitera l'enlèvement des déchets persistants sur la voie publique comme dans les espaces communs des habitats collectifs. »</p>		<p>Un numéro Vert a été mis en place, Allo Agglo, au 0 800 074 904 (appel gratuit depuis un poste fixe).</p> <p>Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.</p>
<p>Engagement N°58</p> <p>« Dans ces derniers, l'installation de conteneurs semi enterrés respectant le tri sélectif sera développée. »</p>		<p>Au 42, rue Casanova et au 61-79, rue Hémet, les conteneurs poubelles ont été rénovés. Ce système est plus solide, plus esthétique, plus pratique et accessible mais aussi plus coûteux. Des bornes reliées à des conteneurs enterrés ont été installées sur le secteur Vallès-La Frette. Ces nouvelles bornes-poubelles participent concrètement à la réalisation des objectifs de propreté et de tri sélectif à l'échelle du projet urbain global.</p> <p>Les mêmes aménagements sont prévus au 10 et 38 de la rue Hémet et au 21-25 rue Tillon.</p>
<p>Engagement N°66</p> <p>« En substitution partielle de l'actuelle Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, nous proposons la mise à l'étude d'une Redevance d'enlèvement des ordures ménagères favorisant le tri sélectif dans une logique de développement durable et de responsabilisation des citoyens et des entreprises, sans augmentation de la charge fiscale globale. »</p>		<p>La proposition a été faite à Plaine Commune. L'étude est en cours.</p>
<p>Engagement N°67</p> <p>« Des moyens spécifiques (sanisettes, canisettes nettoyées régulièrement) permettront de concourir au résultat d'un Aubervilliers, ville propre tous les jours. »</p>		<p>Une vingtaine de mobiliers répartis aux quatre coins de la commune ont ainsi été mis à la disposition des propriétaires de chien.</p> <p>En haut de la borne, un distributeur de petits sacs plastique pour ramasser les crottes sans se salir. En bas, une poubelle pour y jeter le sac plastique rempli.</p>
<p>Engagement N°64</p> <p>« Une sensibilisation à la propreté et à la salubrité publique sera dès l'école primaire dispensée sous forme d'ateliers pédagogiques originaux. »</p>		<p>De nombreuses écoles ont participé à cette action de sensibilisation.</p>



Djamila KHELAF



**Enfance.
Caisse des Ecoles.
Activités périscolaires**

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°23</p> <p>« Nous procéderons à l'inventaire de tous les locaux ou espaces disponibles au niveau d'un quartier et nous mettrons ces espaces à la disposition des habitants des quartiers. »</p>		<p>Les centres de loisirs situés à Asnières-sur-Oise, et Piscop louent déjà leurs salles aux habitants pour les mariages, anniversaires... La Maison de l'enfance Jacques Solomon est louée aux associations.</p>



Tedjini-Michel MAÏZA



Écologie urbaine. Circulations douces. Agenda 21

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°55</p> <p>« Nous développerons les réseaux de pistes cyclable d'ores et déjà programmés dans le Plan local d'urbanisme, le Projet d'aménagement et de développement durable et le Plan de déplacement urbain, en veillant à la cohérence de leur implantation (accès aux transports en commun et circuits loisirs). Nous exigerons une amélioration du savoir-faire de Plaine Commune dans ce domaine. Il est en effet regrettable que l'avenue de la République ne dispose pas de pistes cyclables et que son aménagement interdise la circulation cycliste entre la rue Bernard et Mazoyer et la mairie. »</p>		<p>La Ville est dans l'obligation de suivre le calendrier de Plaine Commune, de plus l'importance des travaux dans la ville complique l'éventuelle mise en place, par exemple de traçage au sol, afin de délimiter des voies cyclables.</p> <p>Le Comité vélo de Plaine Commune réfléchit à connecter les différents parcs de la ville vers le parc départemental de La Courneuve via des convergences de pistes cyclables.</p> <p>Concernant l'avenue de la République qui est une voirie départementale, le Conseil général n'avait pas retenu cette option lors du réaménagement de l'avenue sous l'ancienne mandature malgré les nombreuses requêtes.</p>
<p>Engagement N°56</p> <p>« Nous favoriserons, dans le cadre d'une action d'insertion professionnelle des jeunes, des services de taxis cyclo-pousse comme à Villeurbanne. »</p>		<p>Le projet est porté par l'OMJA. Un lot de vélos taxi est en cours d'acquisition.</p> <p>A ce jour, un seul cyclo-pousse vient d'être acquis. Un 1^{er} test a été réalisé dans le cadre de la Semaine du développement durable en avril 2011. A cette occasion, des personnes âgées et résidentes de la maison de retraite Constance Mazier ont pu se déplacer en ville avec l'association Génération Engagée.</p>
<p>Engagement N°80</p> <p>« Nous exigerons la pleine application de la loi votée en 2005 sur la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation et de l'assainissement. »</p>		<p>Le Pacte d'Istanbul pour l'eau a été signé en juillet 2012. Le Conseil local des jeunes, accompagné par trois élus, ont participé au Forum Mondial de l'Eau en mars 2012.</p> <p>La restitution de leur participation a eu lieu en juin 2012 en mairie et est accessible sur leur site.</p>

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°83</p> <p>« Nous construirons un partenariat avec la Ville de Paris et le Conseil régional afin d'agir sérieusement contre la pollution et le bruit. »</p>		<p>Dans le cadre du Grand Paris, un protocole de partenariat a été signé avec la Mairie de Paris en 2008 et plus particulièrement avec Anne Hidalgo, maire adjointe à la Mairie de Paris.</p>
<p>Engagements N°84</p> <p>« Nous proposerons de transformer les espaces publics délaissés ou à l'abandon en jardins partagés mis à disposition des habitants (jardins familiaux, d'insertion, solidaires, éducatifs) en s'inspirant de l'expérience parisienne qui est largement concluante.</p>		<p>L'engagement fait suite à l'appel à projet Région-Jardin solidaire sauf pour le quartier Villette. 10 jardins partagés sont accessibles pour les habitants par le biais des boutiques de quartier, de la Vie associative et des bailleurs sociaux (OPH).</p>
<p>Engagements N°85</p> <p>La Maladrerie, le 112 Cochenec, le Landy, le quartier Villette disposent de terrains disponibles pour une telle destination. »</p>		<p>Beaucoup de petits espaces verts diffus, soit 89 points verts dans la ville.</p>
<p>Engagement N°86</p> <p>« Nous inciterons la création d'espaces verts pour tout nouveau programme de logements et multiplierons les espaces ouverts au public. »</p>		<p>Le square Emilienne Moreau-Evrard, rue Schaeffer, a été inauguré en 2012. Dans le cadre d'un projet immobilier le long du Canal, un espace de 600 m² sera géré en jardin partagé. Le paysagiste a privilégié la plantation d'essences mellifères pour favoriser l'apiculture.</p>
<p>Engagement N°87</p> <p>« Nous favoriserons le fleurissement varié et permanent de la ville. »</p>		<p>En 2010, l'opération Laissons pousser invite les Franciliens à planter des fleurs sauvages en bas de chez eux. Avec 353 562 fleurs plantées à l'année, la Ville détient le record de la Communauté d'Agglomération.</p>
<p>Engagements N°91</p> <p>« Dans le même sens, nous accorderons une attention particulière à la conservation et la mise en valeur du patrimoine agricole et industriel d'Aubervilliers en coopération avec les services spécialisés du patrimoine national : sauvetage de la ferme Mazier. »</p>		<p>La Ville a débloqué 250 000 € pour des travaux d'urgence sur la ferme Mazier en 2010.</p> <p>Nouvelles actions en cours :</p> <p>1/ L'installation d'un ou plusieurs agriculteurs bio sur le domaine de Piscop est à l'étude (5 000 m²).</p> <p>2/ Création d'une ferme pédagogique au centre de loisirs de Piscop.</p> <p>3/ Intégration d'une miellerie.</p>
<p>Engagement N°92</p> <p>« Recherche d'un lieu d'implantation d'un écomusée sur l'histoire agricole et industrielle de notre ville qui pourrait se situer sur les berges du canal ou sur le site Trimétal. »</p>		<p>A ce jour, le lieu retenu pour un écomusée sur l'histoire agricole d'Aubervilliers est celui de la ferme Mazier.</p>
<p>Engagement N°162</p> <p>« Le choix du développement durable implique des dispositions spécifiques dans de nombreux domaines. Nous réaffirmons l'importance du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) adopté en 2006. »</p>		<p>L'Agenda 21 contribue au développement durable. Il intègre dans ses actions le PADD de 2006.</p>



Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 164</p> <p>« La préservation de l'environnement, l'amélioration de la santé, les économies d'énergie et des ressources naturelles seront des priorités. Nous favoriserons la récupération et l'utilisation des eaux de pluie, de la luminosité naturelle, les logements traversant et les énergies renouvelables (chauffage au bois, cogénération, panneaux photovoltaïques). Nous agirons en faveur de la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol, de la diminution de la production de déchets ultimes, d'une inscription satisfaisante du bâti dans l'environnement immédiat et de la qualité de l'intérieur de l'habitat. »</p>		<p>1/ Mise en service d'une chaufferie-bois cité Hélène Cochenne en octobre 2012. Cette chaufferie remplace une chaufferie gaz. Un réseau de chaleur est intégré ce qui permet de chauffer 700 logements. La chaufferie gaz chauffait 350 logements.</p> <p>2/ Les études pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics doivent aboutir à très court terme.</p> <p>3 / 3 actions concernant la question des déchets figurent dans l'Agenda 21.</p>
<p>Engagement N° 166</p> <p>« Le Fort d'Aubervilliers, après une décontamination définitive du site, devra accueillir un écoquartier à l'image des projets annoncés à Lille ou à Paris dans le 13^e arrondissement. Nous répondrons à l'appel à projet de la Région Île-de-France qui sera lancé au mois de juin. »</p>		<p>Voir contribution : http://www.lesverts-aubervilliers.org/article-projet-eco-quartier-du-fort-d-aubervilliers-113223119.html</p> <p>Les réunions de concertation avec les habitants ont déjà eu lieu dès 2011 et en 2012 création d'un Comité de citoyens référents qui vont être formés pour suivre l'évolution de la réalisation de l'écoquartier.</p>
<p>Engagement N° 167</p> <p>« Nous nous engageons à promouvoir la biodiversité sur notre ville en organisant le recensement permanent de la faune et de la flore et les espaces verts notamment par leur extension, la renaturation des cœurs d'îlots, la végétalisation de murs et de toits. »</p>		<p>Mise en place d'une étude approfondie de la diversité de la ville (Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis) http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/spip.php?rubrique4</p> <p>Création des 24 H de la diversité en vue de découvrir et protéger la faune et la flore du territoire.</p>
<p>Engagement N° 169</p> <p>« Enfin, nous inscrirons des clauses environnementales et sociales dans les appels d'offres des marchés publics en application des articles du Code des marchés publics 2006 (article 5, 45 et 53). »</p>		<p>Fait au début de la mandature. Présentation publique des 60 actions le 6 octobre 2012 en salle du Conseil municipal.</p>

Odile FOURNIER

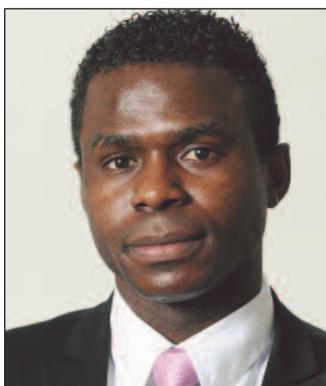


Transports. Stationnement

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°51</p> <p>« Nous installerons des moyens de transport fréquents permettant de relier de manière souple et rapide les quartiers mal desservis des pôles commerciaux de la ville (centre-ville, Porte d'Aubervilliers et Emile Dubois) ainsi que les pôles commerciaux entre eux. »</p>		<p>Nouvelle station de métro Front Populaire, création de la nouvelle ligne de bus 512, les bus 150 et 170 sont en accordéon (en articulé) pour prendre plus de passagers.</p> <p>Fin 2013, le bus 173 sera en accordéon. Prolongement de la ligne de métro 12 jusqu'à la Mairie d'Aubervilliers.</p>
<p>Engagement N°59</p> <p>« Nous encouragerons le covoiturage et l'utilisation de voitures hybrides, le parc de voitures municipal donnant l'exemple. »</p>		<p>Cet engagement n'est pas réalisé même si la Ville s'est dotée d'un véhicule hybride et projette de s'en doter d'autres.</p>



Edgar MINIMBU



Relations avec les usagers

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°3A</p> <p>« La proximité des élus et la multiplication de leurs permanences. »</p>		Les élus reçoivent en mairie la population avec ou sans rendez-vous depuis le début de la mandature.
<p>Engagement N°3B</p> <p>« Nous prenons l'engagement qu'un délai de 10 jours maximum sera respecté pour répondre à tout courrier. »</p>		Le délai de réponse des courriers sous 10 jours n'est pas respecté.
<p>Engagement N°3C</p> <p>« Un numéro Vert de demande de rendez-vous et de renseignements sera institué et une équipe affectée au traitement des demandes. »</p>		Le numéro Vert n'est pas mis en place.
<p>Engagement N°4A</p> <p>« Une Charte des usagers des services publics locaux et municipaux sera établie. »</p>		Depuis fin 2011, il est possible de saisir un médiateur en cas de litige avec l'administration locale.
<p>Engagement N°4B</p> <p>« Un médiateur pourra être saisi en cas de litige avec l'administration locale. »</p>		Depuis fin 2011, il est possible de saisir un médiateur en cas de litige avec l'administration locale.



Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°6A</p> <p>« Nous transformerons les formes d'accueil du public en mairie d'Aubervilliers. »</p>		<p>En 2012, obtention de la certification AFNOR label Qualiville .</p> <p>Travaux d'aménagements de la banque d'accueil de l'Hôtel de Ville.</p> <p>Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>A l'Hôtel de Ville et dans le bâtiment administratif de la rue de la Commune de Paris, les files d'attente sont gérées par un système de tickets informatisés qui indiquent aux responsables de l'accueil, en temps réel, de la durée d'attente pour permettre d'envoyer du renfort si besoin.</p> <p>Des écrans vidéos ont été installés et diffusent à l'intention des usagers en salle d'attente des informations municipales.</p> <p>Il y a eu une harmonisation vestimentaire des agents d'accueil.</p> <p>La mise en place d'un nouveau standard spécifique État civil - Service Population.</p> <p>Un équipement pour l'accueil des malentendants est en test depuis fin 2012.</p> <p>Le mobilier de la zone d'attente sera remplacé dans les deux bâtiments (Hôtel de Ville et rue de la Commune de Paris) en 2013 et des fiches de suggestions seront mises à disposition du public dans les accueils.</p> <p>Mise en place pour 2013 d'un guichet spécifique pour les passeports en urgence, sans rendez-vous.</p> <p>Installation d'une procédure de réclamation des usagers en 2013.</p>
<p>Engagement N°6B</p> <p>« Nous implanterons une mairie annexe dans le quartier du Landy en plein développement, et des mairies de quartier au Fort d'Aubervilliers et à La Villette. »</p>		<p>Les Mairies annexes ne sont pas encore implantées.</p>
<p>Engagement N°89</p> <p>« Nous développerons par ailleurs les points d'accès gratuits à Internet à haut débit sur toute la ville et nous faciliterons les démarches administratives dématérialisées. »</p>		<p>Le haut débit a commencé dès 2010 par l'installation d'une première borne sur la place de la Mairie.</p> <p>Après cet essai, le dispositif a évolué avec une seconde borne dans la Boutique des associations (rue du Dr Pesqué) et devrait s'étendre sur toute la ville.</p>

Lway-Dario MALEME



Fonds européens et nouveaux financements

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 179</p> <p>« Nous constituerons une équipe d'agents du service des finances spécialisée dans la recherche de subventions, notamment de fonds européens. »</p>		<p>Cette équipe a vu le jour.</p> <p>La direction des achats publiques a recruté une chargée de mission qui a pour tâche exclusive d'optimiser toutes les recherches de financements et de subventions possibles tant au niveau européen que national.</p> <p>Des subventions ont été obtenues par cette équipe.</p> <p>Pour exemple, celle de la Caisse d'Assurance Vieillesse qui a doté l'association des Seniors d'une subvention pour le bien-être et le grand âge.</p>



Marc GUERRIEN



Développement universitaire du territoire

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° 143</p> <p>« Nous créerons une mission d'information et d'évaluation sur l'avenir universitaire à Aubervilliers ».</p>		<p>La mission a été menée de juin à décembre 2008. Pilotée par l'élu en charge, la mission aura auditionné tous les partenaires du projet. Pour produire, au final, un volumineux rapport remis à la ministre Valérie Pécresse. Un document-référence qui a fixé les bases de ce que sera le futur grand équipement.</p> <p>En 2016, Aubervilliers accueillera le campus Condorcet : 15 500 étudiants, doctorants et chercheurs de neuf partenaires prestigieux (CNRS, EHESS, Ecole Nationale des Chartes...).</p> <p>Le 11 mars 2013, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, la ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a signé la promesse de vente des parcelles de terrains concernées par le projet.</p>



Soumia ZAHIR



Lutte contre les discriminations. Droits des femmes

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N° I 15A</p> <p>« Nous multiplierons le nombre d'hébergements spécifiques pour les femmes en difficulté ou victimes de violences conjugales. »</p>		<p>En 2012, l'OPH d'Aubervilliers, la SA HLM Plaine de France et la Ville ont signé la convention départementale Un toit pour elle qui prévoit la mise à disposition d'un logement pérenne. Depuis 2008, 15 femmes victimes de violences ont été relogées dans le parc social relevant du contingent de la Ville et l'OPH d'Aubervilliers et 25 places d'hébergement d'urgence réservées aux femmes victimes de violences au CEFR.</p>
<p>Engagement N° I 15B</p> <p>« Nous tendrons vers un lieu d'accueil unique sous la forme d'une Maison des femmes. »</p>		<p>Le lieu d'accueil La Maison des femmes n'a pas été créé.</p>
<p>Engagement N°29</p> <p>« Une Charte locale de lutte contre les discriminations sera élaborée collectivement et un observatoire intercommunal assurera le suivi de son application ».</p>		<p>La Charte locale de lutte contre les discriminations n'est pas élaborée et de fait l'observatoire intercommunal non plus. En revanche, par délibération du Conseil municipal du 26 mars 2009, la Commune s'est inscrite dans une démarche d'engagement, de prévention et de lutte contre 18 critères de discriminations prohibées.</p>
<p>Engagement N° I 37</p> <p>« Nous respecterons la parité fille-garçon dans la nature des initiatives, des programmations et dans le partage des responsabilités. »</p>		<p>Organisation d'initiatives sur l'égalité dans l'emploi, sur les relations filles-garçons. Parité respectée dans le choix des noms attribués aux nouvelles rues et écoles d'Aubervilliers. Parité dans les désignations diverses des Conseils d'administration, structures intercommunales...</p>



Sophia CHIBAH



Développement des services à la personne

Engagements	État d'avancement	Commentaires
Engagement N° 129 « Nous développerons les services à la personne sous toutes les formes juridiques possibles, emplois publics, emplois privés, emplois associatifs. L'entreprise Merci + à La Courneuve nous servira d'exemple. »		Pour développer les services à la personne, la Ville avait engagé l'association Easy day. Lauréate du prix des « Jeunes talents », Easy Day dépose cependant son bilan en 2012. Face à cette fermeture inattendue, la Ville a décidé de monter sa propre structure associative qui suivra le service à la personne.
Engagement N° 130 « Nous demanderons l'implantation à Aubervilliers d'une agence locale des services à la personne, déclinaison de l'agence nationale. Nous envisagerons la mise en place de prestations locales d'assistantes maternelles et d'aides à l'autonomie. »		Il n'y a pas d'agence locale des services à la personne sur notre ville.
Engagement N° 131 « Nous proposerons la création d'une plateforme intercommunale des services d'aide à la personne pour assurer une coordination de l'offre, garantir la qualité des prestations et développer la formation des professionnels. »		Il n'y a pas de plateforme intercommunale des services d'aide à la personne.

Jean-Loup OGÉ



Médiateur de la Ville Conditions d'exercice des cultes

Engagements	État d'avancement	Commentaires
<p>Engagement N°37</p> <p>« Dès son élection, le futur conseil municipal accompagnera cette implantation évitant ainsi la dispersion des lieux de culte. »</p>		<p>Après de nombreuses rencontres avec l'Association des Musulmans d'Aubervilliers (AMA) un accord sur le futur emplacement de la Mosquée a été trouvé.</p> <p>Une délibération du Conseil municipal lors de sa séance du 15 décembre 2011 a validé à l'unanimité l'implantation du lieu de culte musulman sur le quartier dit « Port Chemin Vert » sur un terrain d'une emprise de 4 000 m².</p> <p>Une commission de suivi composée de représentants de l'Association des Musulmans d'Aubervilliers, du Conseil municipal, du groupe de réflexion sur l'équité dans l'exercice du culte, et de personnalités qualifiées a été adoptée. Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises et le suivi continu.</p>
<p>Engagement N°4B</p> <p>« Un médiateur pourra être saisi en cas de litige avec l'administration locale. »</p>		<p>En 2009, la Ville s'est dotée d'un médiateur. En 2010, une trentaine de conflits ont ainsi pu être résolus.</p>

Visionnez les 11 émissions de l'ODE « Sous le regard des citoyens »

Soumia Zahir, Brahim Hedjem, Evelyne Yonnet, Jacques Salvator, Benoît Logre, Daniel Garnier, Abderrahim Hafidi, Tedjini-Michel Maïza, Véronique Le Bihan, Odile Fournier, Omar Aït-Bouali.





ode

OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS
AUBERVILLIERS